



# impac

• novembre 2018  
CPPAP : 0715 S 07535  
numéro

# 176

• 2,50 €

**FILIÈRE PAPIER / PAGE 14**

**Papeterie ArjoWiggins Wizernes,  
1615 jours de résistance :  
victoire pour l'emploi**

**FORMATION SYNDICALE / PAGE 30**

**Prendre le temps  
de se former**

**FILIÈRE LIVRE / PAGE 42**

**20 ans ça se fête !  
La librairie Folies d'encre  
à Saint-Denis**

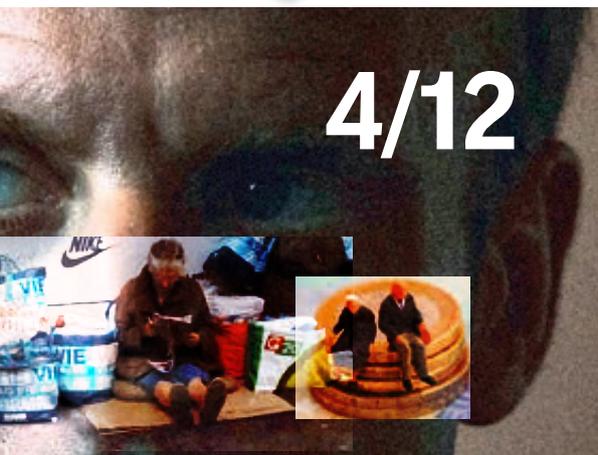
PAGES 4-12 > GRAND FORMAT

## LA RETRAITE, UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

## ASSURANCE CHÔMAGE, TOUTES ET TOUS CONCERNÉS



# impac /176/ sommaire



4/12

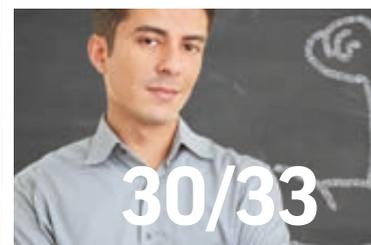


14/15



26

42



30/33

## GRAND FORMAT pages 4-12

La retraite, un choix de société  
Assurance chômage : toutes et tous concernés

## FILIÈRE PAPIER pages 14-15

Papeterie ArjoWiggins Wizernes  
1 615 jours de résistance : victoire pour l'emploi

## L'ACTU FRANCE pages 18-19

## COMMUNIQUÉ page 20

Appel à la mobilisation de l'ensemble des syndicats du Livre, du Papier-Carton et de la Communication

## RÉPRESSION, AGRESSION ! page 22

Des journalistes pour cible  
Perquisition inadmissible chez notre camarade Emmanuel Vire

## FILIÈRE PAPIER pages 24-25

90 ans ! Chapelle-Darblay toujours debout !

## RETRAITES pages 26-27

Monsieur le Président, je vous fais une lettre...

## DISTRIBUTION page 28

« Open bar » pour les patrons, surexploitation pour les salariés

## FORMATION SYNDICALE pages 30-33

Prendre le temps de se former  
Mémo pratique pour la formation syndicale

## L'ACTU... EN BREF (MONDE) pages 34-36

## RELATIONS SYNDICALES

## INTERNATIONALES page 38

Faire entendre la voix des travailleurs

## LECTURES pages 40-41

## FILIÈRE LIVRE pages 42-43

Librairie Folies d'encre à Saint-Denis, 20 ans ça se fête !

## BILLET D'HUMEUR (mauvaise...)

page 46

Benjamin Griveaux, à la prochaine révolution, il retournera son pantalon



impac n°176 - novembre 2018 - CPPAP 0715 S 07535

Le journal des travailleurs des industries du Livre, du Papier et de la Communication CGT

Directeur de la publication : **Patrick Bauret**

Ont participé à ce numéro : **Samira Cheurfi, Georges Congy, Jacques Dimet, Denis Gravouil, Yvon Huet, Marc Jarnoux, Pascal Le Boulc'h, Pascal Lefebvre, Gérard Rodriguez, Julien Riccardi /**

Coordination : **Pascal Le Boulc'h, Jacques Dimet /** Maquette, direction artistique : **Frédéric Joffre /**

Correction : **Philippe Zirn /** Photos : FILPAC CGT, Yvon Huet, Fotolia, D.R. / Illustrations : **Rust /**

**FILPAC CGT** : Case 426 - 263, rue de Paris - 93154 Montreuil Cedex - [filpac@filpac-cgt.fr](mailto:filpac@filpac-cgt.fr) - [www.filpac-cgt.fr](http://www.filpac-cgt.fr) -

Tél. : 01 55 82 85 74 / Imprimerie RIVET, 87000 Limoges.



La FILPAC CGT respecte les règles de triage éco-citoyen pour toutes ses publications



Cartons et emballages papier à trier

# Défense de notre Sécurité sociale, la bataille décisive est engagée

 PATRICK BAURET,  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FILPAC CGT

**F**ruit de luttes sociales de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la conquête de la Sécurité sociale répond aux aspirations sociétales historiques des travailleurs. Pour la première fois dans l'histoire, le monde du travail se voit doter d'un outil d'émancipation sociale qui échappe aux prétentions et au contrôle des exploiters de ce monde. Combattue dès sa création par le patronat et les gouvernements successifs, notre Sécurité sociale fait l'objet une énième fois d'une attaque frontale d'un pouvoir aux services des plus puissants.

Pour les milliardaires, dont les fortunes se sont accrues de plus de 20 % en 2017, il est inconcevable que des périodes de la vie ne soient pas rentables ni exploitables.

Nos retraites, la maternité, la formation, notre santé, notre assurance chômage, les arrêts maladie, les allocations familiales sont autant de moments et d'institutions de gisements de profits financiers insuffisamment exploités et qui échappent encore à leur seul contrôle.

Ceux sont aussi autant de périodes improductives pour la rentabilité du capital.

Les cotisations salariales et patronales font partie de notre salaire socialisé qui assure la protection et la réparation des risques de la vie, la solidarité entre toutes et tous de manière intergénérationnelle et quels que soient les niveaux de revenus.

Mandaté par le MEDEF et le patronat européen, Macron le néolibéral enclenche la destruction d'un modèle social de haut niveau qui a permis de sortir les travailleurs et leurs familles des vicissitudes de la vie précaire des débuts du siècle dernier. Il ne s'agit plus d'une nouvelle offensive affaiblissant nos droits et conquises sociaux mais bien et réellement de la mise à mort de notre système social. Déjà chacune et chacun mesure dans sa vie, pour ses proches, les dégâts des précédentes réformes qui se font durement ressentir.

Les exonérations de cotisations sociales ruinent notre système de protection sociale, asséchant les différentes caisses sociales. Au nom du pouvoir d'achat, l'antienne : argument libéral de la transformation de nos cotisations sociales (salaire différé) en impôt est utilisée avec d'autant plus de force que les salaires et les pensions sont en berne depuis bientôt deux décennies.

Nous pourrions constater ainsi une augmentation de notre salaire net de quelques euros, consécutive à la suppression de certaines cotisations sociales dès le mois de novembre au détriment de notre sécurité de vie.

Le patronat veut prendre une



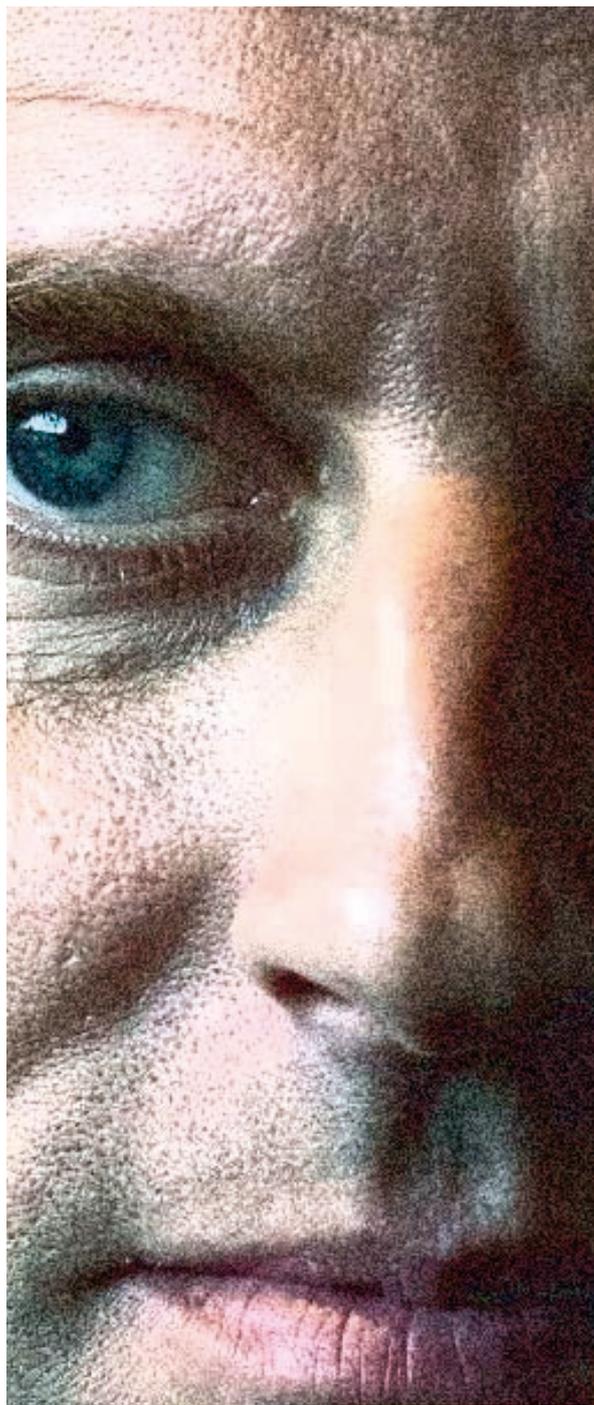
**Les exonérations de cotisations sociales ruinent notre système de protection sociale asséchant les différentes caisses sociales.**



revanche historique sur la défaite que lui a imposée le Conseil national de la Résistance pour ses faits de collaboration avec le nazisme et le fascisme.

Il est temps de lui imposer une riposte sociale d'ampleur pour sauvegarder ce qui nous est réellement vital, notre Sécurité sociale. Expliquons les enjeux à l'ensemble des salariés que nous côtoyons, organisons la propagande de nos revendications la plus large possible, multiplions les assemblées générales, revendiquons l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et l'augmentation des salaires qui permettent à nos caisses sociales d'être alimentées suffisamment pour faire face aux déficits sociaux, exigeons l'arrêt immédiat des exonérations du paiement de nos cotisations sociales c'est-à-dire de notre salaire !

Engageons la lutte pour défendre la vie en défendant notre Sécu ! ●



**RETRAITE, SÉCURITÉ SOCIALE, ASSURANCE CHÔMAGE,** l'équipe Macron-Philippe s'attaque au dur, dans la continuité des quinquennats précédents et des politiques néo-libérales mises en œuvre depuis le milieu des années quatre-vingt du siècle dernier. De réformes en réformes, les gouvernements successifs détricotent les conquits sociaux. C'est bien sûr, d'abord, une conception de la société, profits contre socialisation, surexploitation contre émancipation.

Depuis plus de trente ans se succèdent des réformes, ce qui montre bien que c'est fondamentalement d'une autre logique, d'une autre vision de la société que notre pays a besoin. C'est bien pour le salariat une question décisive. Ou l'on s'enfonçe dans une société qui fait du profit et de l'argent sa devise, ou l'on bâtit une société nouvelle où l'humain et le droit de cité des travailleurs prédomineront.

PRIVÉ / PUBLIC  
LA RETRAITE A  
100 ANS NON MERCI



60 ans	161		65 ans
60 ans	163	1,5%	65 ans
60 ans et 4 mois	163	1,5%	65 ans et 4 m
60 ans et 9 mois	164	1,38%	65 ans et 9 m
61 ans et 2 mois	165	1,25%	66 ans et 2 m
61 ans et 7 mois	165	1,25%	66 ans et 7 m
62 ans	166	1,25%	67 ans
62 ans	167	1,25%	67 ans
62 ans	168	1,25%	67 ans
62 ans	169	1,25%	67 ans
62 ans	170	1,25%	67 ans
62 ans	171	1,25%	67 ans
62 ans	172	1,25%	67 ans



# LA RETRAITE, UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

✍ GÉRARD RODRIGUEZ  
🖼 ILLUSTRATIONS : RUST

**Alors qu'une nouvelle réforme des retraites est annoncée, le moment est propice pour s'interroger sur les évolutions qu'a connues notre système de retraite dans la période contemporaine et sur sa situation actuelle.**

**C'**est un passage obligé pour aborder la réforme annoncée dans une position offensive et non pas seulement défensive.

Nous accomplirons d'autant mieux cette tâche que nous serons capables de montrer que le dossier des retraites est avant toute chose d'ordre politique. C'est une affaire de choix : choix de société avec la place des plus âgés d'entre nous ; choix de partage des richesses avec ce qui doit revenir au travail plutôt qu'au capital. Évidemment, nos adversaires s'évertuent à présenter les retraites comme d'abord un dossier technique. Cela a pour eux plusieurs avantages. Le plus important est d'en faire une chasse gardée de prétendus experts et d'écarter ainsi toute possibilité de débat démocratique.

À nous de relever le défi en permettant à tout un chacun de bien comprendre les principaux enjeux de ce dossier.

L'objet des lignes qui suivent est de proposer une trame pour rendre plus accessibles à toutes et tous les principaux enjeux des retraites. Le but ultime est de faire de chacune et chacun d'entre nous une actrice, un acteur en capacité d'influer sur les choix en toute connaissance de cause. Cela passera par le développement de luttes et de mobilisations de grande envergure.

## PROGRÈS SOCIAL OU FARDEAU

Pour faire simple, les retraites font l'objet de deux approches diamétralement opposées. La première, celle portée par la CGT, considère la retraite comme un des marqueurs importants du progrès social. Répondre toujours mieux aux besoins sociaux, permettre à tout un chacun de bien vivre l'après-travail, voilà très brièvement résumé l'objectif poursuivi.

Mais cette approche se heurte à une autre vision qui consiste à considérer tout progrès social comme une charge, un fardeau pour la performance, la compétitivité économique.

Notons que, plus fondamentalement, le patronat et ses alliés ont constamment brandi la menace du péril et de la catastrophe économique à chaque conquête sociale. En réalité, on retrouve ici les termes de l'affrontement travail contre capital. La retraite, qui représente à elle seule près de la moitié du total

des dépenses de protection sociale, soit plus de 300 milliards d'euros, est le « fardeau » par excellence, et donc l'urgence des urgences, c'est de l'alléger.

## À CHAQUE APPROCHE, SON SYSTÈME DE RETRAITE

Dans une logique de réponse aux besoins sociaux, la socialisation va être privilégiée. Le principe de la répartition, qui de fait solidarise actifs et retraités, puisque les cotisations des actifs du moment sont immédiatement utilisées sous forme de pension pour les retraités du moment, est la forme de socialisation la plus pertinente. Mais elle est insuffisante, car elle ne dit rien de la part des richesses qui sera affectée aux retraites et des dispositifs solidaires qui vont corriger certaines inégalités et permettre de vivre dignement de sa pension. Pour répondre à cette exigence, la forme la plus accomplie est la prestation définie, car elle consiste à afficher un niveau de pension par rapport à un salaire de référence et à le garantir. La répartition solidaire à prestations définies, voici la forme la plus aboutie de socialisation que nous défendons. C'est, rappelons-le, le choix qui a été fait à la Libération lors de la création de la Sécurité sociale et c'est encore aujourd'hui ce qui caractérise le système de retraite français. Dernier point, et pas des moindres, dans un tel cadre, la retraite est l'affaire de toutes et tous, elle est donc porteuse d'une conflictualité potentielle, donc de luttes et de mobilisations collectives, ce qui favorisera l'alignement par le haut des droits.

Si la retraite est vue d'abord comme un fardeau, c'est l'individualisation qui va être de mise. Idéalement, on choisira la capitalisation ou ce qui s'en rapproche le plus dans la répartition. L'avantage de la capitalisation, vu de nos adversaires, c'est d'orienter les milliards d'euros de la retraite vers les marchés financiers pour en retirer la rentabilité maximale. Il n'échappe à personne que, dans cette logique d'individualisation, la retraite est l'affaire de chacune, de chacun. En résulte une grande impuissance et des marges de manœuvre plus importantes pour abaisser les droits. Cette fois, c'est le nivellement par le bas qui est à l'ordre du jour.

**L'avantage de la capitalisation, vu de nos adversaires, c'est d'orienter les milliards d'euros de la retraite vers les marchés financiers pour en retirer la rentabilité maximale.**

### SOCIALISATION, D'ACCORD, MAIS COMMENT ON FINANCE ?

C'est souvent ce qui nous est renvoyé dans les discussions : comment continuer à assurer le paiement des pensions à leur niveau actuel, voire l'améliorer, alors que le nombre de retraités ne cesse d'augmenter, et en tout cas plus rapidement que le nombre d'actifs ?

Il faut d'abord constater que cette évolution est étroitement liée d'une part au papy boom et d'autre part à la progression de l'espérance de vie. Si on peut légitimement souhaiter que l'espérance de vie continue à progresser, ce qui n'est pas certain, on peut d'ores et déjà considérer que le gros du papy boom est derrière nous. Autrement dit, les évolutions démographiques à venir seront bien moins importantes qu'elles ne l'ont été ces trente dernières années. Cela pour dire que la nécessaire augmentation des cotisations pour financer le système sera beaucoup plus modeste et donc tout à fait acceptable.

La retraite, aujourd'hui, c'est un peu plus de 14 points de PIB. Du côté patronal et gouvernemental, il se dit que c'est beaucoup trop. Il faut relier cette vision à l'obsession de multiplier les exonérations ou suppressions de cotisations sociales tous azimuts, puisque c'est la forme la plus radicale pour limiter les dépenses et leur part en points de PIB. Si d'aventure ils parvenaient à leurs fins, cela se traduirait assurément, à plus ou moins long terme, par des baisses de cotisations retraite, particulièrement pour la part dite patronale. Autre point intéressant à souligner, si les dépenses de retraites s'élèvent à plus de 300 milliards d'euros, cela est à rapprocher des revenus financiers du capital qui représentent quasiment le même montant. Dans le cas des retraites, cela profite à 17 millions de retraités ; pour les revenus financiers, en tout cas la part la plus importante, quelques milliers de personnes...

### COÛT DU TRAVAIL OU COÛT DU CAPITAL ?

« La retraite, du fait de la démographie, va augmenter dangereusement le coût du travail. »

**On ne le dira jamais assez, la lutte pour un système de retraite garantissant des droits de haut niveau est indissociable des luttes pour un travail stable et correctement rémunéré (salaires à la qualification, égalité salariale femmes-hommes...).**

Voici résumé l'état d'esprit de nos adversaires. On pourra utilement objecter que le travail ne coûte pas, il ne fait que rapporter, en premier lieu aux détenteurs du capital. Seul le travail est producteur de richesses, encore faut-il que les producteurs en soient pleinement conscients. En revanche, ce qui grève l'efficacité économique, c'est le coût du capital. C'est un coût parasite car le capital ne produit rien. Il reste beaucoup à faire pour convaincre très largement de ce qui nous apparaît comme une évidence, mais qui ne l'est pas pour tout le monde.

### SOCIALISATION ET SALAIRE SOCIALISÉ

La socialisation des dépenses de retraite s'est accomplie par la mise en place de cotisations sociales proportionnelles aux salaires. Le choix a donc été fait de prendre à la source de la création des richesses le montant nécessaire au financement des retraites. C'est le moyen qui s'avère le plus sûr et le plus pérenne pour assurer durablement le paiement des pensions. C'est aussi l'expression la plus simple du partage des richesses entre le travail et le capital, puisque cette part de salaire socialisée est bien identifiée comme du salaire et se trouve résolument du côté du travail. Pour accroître les ressources des régimes, il va donc falloir prendre sur la part allouée au capital et donc augmenter les salaires, dont leur part socialisée. A contrario, toute baisse des cotisations reviendra à baisser les salaires.

Dans nombre de pays qui nous entourent, le choix a été fait d'un financement par l'impôt, au moins pour une partie des pensions. On voit tout de suite que cela pose les enjeux de manière différente. Augmenter les ressources pour les retraites, cela signifie plus d'impôts en déduction des revenus salariaux. L'antagonisme capital-travail est déjà beaucoup moins évident. De surcroît, le financement par l'impôt n'offre pas, loin s'en faut, les mêmes garanties que les cotisations. On le voit avec l'actualité du moment : un impôt est destiné à tel usage, une loi de finances peut en décider autrement et cet impôt, pourtant « fléché » aura un tout autre usage. L'utilisation de l'impôt est beaucoup trop sujette aux aléas des politiques gouvernementales.

La notion de salaire socialisé, plutôt que salaire différé, renvoie non seulement au fait que les cotisations sont partie intégrante du salaire, elles sont aussi constitutives des droits futurs pour ce qui concerne la retraite.

Enfin, puisque le salaire socialisé appartient aux travailleurs, il nous faut considérer que la gestion des organismes doit être placée, comme ce fut le cas à l'origine de la Sécurité sociale, sous la responsabilité des travailleurs et de leurs représentants.

### RÈGLE D'OR POUR FAIRE DE BONNES RETRAITES

On ne le dira jamais assez, la lutte pour un système de retraite garantissant des droits de haut niveau est indissociable des luttes pour un travail stable et correctement rémunéré (salaires à la qualification, égalité salariale femmes-hommes...) et pour de bonnes conditions de travail (pour ne pas arriver à la retraite malade et/ou complètement épuisé). Cela renvoie à la nécessaire cohérence revendicative qui permet de tenir tous les bouts.

### BREF ÉTAT DES LIEUX

Le niveau de pension moyen reste très modeste : moins de 1400 euros mensuel. Nombreux sont les retraités qui (sur) vivent chichement. L'amélioration de la situation des retraités en matière de pauvreté, un des taux les plus bas d'Europe, découle du choix originel de notre système à la Libération et

**Si le niveau de vie « moyen » des retraités est quasi égal à celui des actifs (ce qui serait plutôt une bonne nouvelle pour nous, mais visiblement une anomalie pour ceux d'en face), c'est surtout parce que ce dernier est en régression du fait des bas salaires et de l'explosion de la précarité.)**

**RETRAITE: CE QUI VOUS ATTEND ?!**



d'évolutions de réglementation très favorables jusqu'à 1987. Les réformes et accords intervenus ensuite ont freiné cette marche en avant et on constate depuis déjà plusieurs décennies que, salaire constant, le taux de remplacement du salaire par la pension se dégrade. De très fortes inégalités demeurent, notamment entre les femmes et les hommes.

Si le niveau de vie « moyen » des retraités est quasi égal à celui des actifs (ce qui serait plutôt une bonne nouvelle pour nous, mais visiblement une anomalie pour ceux d'en face), c'est surtout parce que ce dernier est en régression du fait des bas salaires et de l'explosion de la précarité.

### **LES BESOINS EN MATIÈRE DE RETRAITE**

Pour les actifs, donc retraités futurs, ce qui ressort de plusieurs enquêtes d'opinion conforte ce que nous savons. L'accès à une retraite « complète » dès 60 ans, voire avant si pénibilité, est plébiscité.

Il y a une attente forte en termes d'affichage et de garantie d'un bon niveau de pension, assurant, a minima, un maintien du niveau de vie lors du passage de l'activité à la retraite.

Sont également attendues une prise en compte de l'apprentissage, des années d'études, ainsi que des dispositions solidaires qui tiennent compte des inégalités femmes-hommes, de la maternité, des enfants, des carrières précaires, des bas salaires, de la maladie, du handicap, etc.

S'agissant des retraités actuels, les pensionnés les plus modestes attendent un relèvement significatif de leurs pensions. La majorité des retraités souhaite une revalorisation des pensions qui tienne compte de la croissance et des progrès de la société. L'amélioration des conditions de la réversion est très attendue.

### **DES PROPOSITIONS EN PHASE**

Les propositions de la CGT sont en totale adéquation avec ces attentes. On peut ainsi citer de manière non exhaustive, le rétablissement de la retraite à 60 ans et la prise en compte de la pénibilité par un départ anticipé dès 55 ans ; la prestation définie qui soit égale à 75 % du salaire de référence ; le minima de pensions au SMIC (1800 euros, revendiqué par la CGT) ; la validation des périodes de formation ; l'amélioration des dispositions solidaires, dont les droits familiaux ; la revalorisation des pensions sur la base de l'évolution du salaire moyen ; l'augmentation du taux de réversion et extension aux couples pacés et au concubinage.

### **LA RÉFORME VOULUE PAR MACRON**

Macron et son gouvernement surfent sur un mécontentement bien réel en matière de retraites. Ils cherchent à discréditer ce que certains appellent le modèle social français, lequel découle de la Libération, du programme du CNR et de la création de la Sécurité sociale, avec son mode de financement à partir des richesses créées par le travail. Selon eux, le système serait injuste, notamment parce que les différents régimes de retraite offriraient à leurs ressortissants des conditions plus ou moins favorables. C'est la raison pour laquelle il faudrait instaurer un régime universel par points dans lequel 1 euro cotisé donnerait la même prestation pour tous, assorti de la promesse d'une plus grande simplicité. En réalité, si injustice il y a, c'est principalement à cause d'une dégradation importante de l'emploi et des salaires conjuguée à un durcissement considérable des conditions d'accès à la retraite. La solution préconisée repose sur un mauvais diagnostic et ne pourrait que dégrader encore davantage la situation.

### **POURQUOI UN RÉGIME PAR POINTS ?**

« 1 euro cotisé donnera les mêmes droits pour tous. » Ce principe suppose que les pensions seraient strictement proportionnelles aux salaires qui ont été perçus tout au long de la carrière. De fait, ce principe s'oppose à l'existence de solidarités dans les régimes (renvoyées à l'impôt ?). Il suppose que petits salaires et/ou carrières chaotiques signifient mécaniquement petites retraites. La technique des points est incontestablement la mieux adaptée pour satisfaire à ce principe.

Lors du passage à la retraite, on multiplie le nombre de points par leur valeur de service. On ne peut connaître le montant de sa retraite qu'à proximité du départ. Tout le monde devrait le savoir, puisque tous les salariés cotisent à au moins un régime par points (ARRCO, AGIRC, IRCANTEC, RAFF..).

En théorie, on peut se passer d'un âge d'ouverture des droits, puisque la régulation se fait par les assurés eux-mêmes et par le niveau relativement bas des pensions qui encourage ceux qui le peuvent à poursuivre l'activité.

Annoncé à cotisations définies, le nouveau ré-

gime universel par points permettrait d'abaisser le niveau de l'ensemble des pensions. Les pensions liquidées seraient converties en points (très simple). Via l'évolution de la seule valeur de service du point, qui pourra être fonction de règles accessibles aux seuls initiés, aux experts, c'est bien toutes les pensions, actuelles et futures, qui pourraient baisser.

L'instauration de régimes par points est une préconisation de longue date de la Banque mondiale, du FMI et d'autres institutions internationales. C'est la raison pour laquelle les réformes vont toutes dans ce sens au niveau mondial. Partout où ces réformes ont été engagées, les pensions ont considérablement baissé (baisse du taux de remplacement du salaire par la pension). Dire cela, ce n'est pas diaboliser une technique (celle des points), c'est simplement constater des faits.

### ANNUITÉS OU POINTS

Avec les annuités, qui reposent sur l'acquisition d'une durée de cotisation et un âge d'ouverture des droits, on est plutôt sûr de la prestation définie (ex : 75 % du salaire de référence si un certain nombre de trimestres ont été cotisés). Le niveau des pensions est affiché et garanti. Les cotisations sont une variable importante d'ajustement du système.

La contributivité, c'est-à-dire la relation entre cotisations versées pendant la carrière et prestations au moment du départ à la retraite, peut être moindre (ex : calcul des pensions sur les meilleures années ou mode de validation des trimestres – 1 trimestre pour 150 heures de Smic à la CNAV – ce qui permet l'obtention de tous les trimestres avec une carrière à mi-temps).

Il est très facile d'appliquer des dispositions solidaires (validation de trimestres non cotisés – chômage, éducation des enfants, handicap, etc.). Les principaux paramètres sont le taux de cotisations, l'âge, la durée cotisée et/ou validée, le taux de liquidation (50 % ou 75%), un salaire de référence, le taux de revalorisations des pensions liquidées...

### L'instauration de régimes par points est une préconisation de longue date de la Banque mondiale, du FMI et d'autres institutions internationales.

## SONDAGE : MACRON TOUJOURS EN CHUTE LIBRE...



Avec les points, on est plutôt sûr de la cotisation définie car il est difficile par construction de garantir un niveau de pension à la sortie. Ce sont les pensions qui font office de variable d'ajustement. On parle d'effet tunnel, on ne connaît son niveau de pension qu'à la sortie.

Il n'y a pas de niveau de pension prédéterminé et les comparaisons annuités-points, au niveau national comme international, sont toujours à l'avantage des annuités s'agissant du niveau des pensions (comparaison des taux de remplacement du salaire par la pension). On retrouve cette même technique en capitalisation parce qu'elle est très individuelle. La contributivité est maximale : tous les salaires de toute la carrière sont pris en compte.

Il y a possibilité d'appliquer des dispositions solidaires par l'octroi de points dits « gratuits », mais ce n'est pas ce qui nous est annoncé.

Les principaux paramètres sont les taux de cotisations (taux d'appel ou contractuel), le prix d'achat du point, la valeur de service du point... L'expérience montre que la mécanique des régimes par points, qui semble plus simple en première approche, est plus appropriée pour des manipulations techniques qui vont déterminer le sens de l'évolution des pensions actuelles et à venir, ces manipulations n'étant comprises que par les initiés. Il est par conséquent beaucoup plus facile de noyer le poisson, en se réfugiant derrière des considérations techniques.

### EN CONCLUSION

Le gouvernement et ses commanditaires patronaux tentent de convaincre que la retraite, c'est d'abord un dossier technique, d'où le rôle prépondérant des « experts », mais la retraite c'est avant tout une affaire de choix politique, donc de rapports de forces. ●



AG2R LA MONDIALE

Santé & Prévoyance

# ON SE COMPREND MIEUX QUAND ON EST PROCHE

Nous sommes l'interlocuteur privilégié des branches professionnelles dans la mise en place et le suivi des régimes de protection sociale complémentaires conventionnels de santé et de prévoyance.

Déployées sur plus de **100 sites en région**, nos équipes de terrain interviennent au plus près des entreprises et des salariés, des employeurs et des particuliers.

Et, **solidaires** parce que nous ne voulons oublier personne, nous renforçons notre **engagement social** auprès des plus fragiles.



**EXPERTISE  
ACCOMPAGNEMENT**

**PROXIMITÉ**

**SOLIDARITÉ**

Pour en savoir plus : Joël Bienassis  
Direction des Accords Collectifs

Tél. : 01 76 60 85 32  
[dac-interpro@ag2rlamondiale.fr](mailto:dac-interpro@ag2rlamondiale.fr)



# ASSURANCE CHÔMAGE : TOUTES ET TOUS CONCERNÉS !

 DENIS GRAVOUIL  
 ILLUSTRATION : RUST

**Comme tous les secteurs d'activité, le champ de la FILPAC n'échappe pas à la menace du chômage et à l'augmentation de la précarité. La CGT propose de les combattre en développant ses propositions.**

**L**e président et son gouvernement inscrivent la refonte de l'assurance chômage dans la poursuite de la casse du Code du travail. Emmanuel Macron a constaté en juillet que les prévisions de croissance étaient moins bonnes que prévues. Plutôt que de se questionner sur les dégâts répétés de l'austérité, il a donné l'ordre de chercher de nouvelles économies. Le projet de loi « liberté de choix de son avenir professionnel » devait terminer son parcours

parlementaire en août : aussitôt le président et le gouvernement annoncent plusieurs amendements pour prévoir une nouvelle négociation assurance chômage à l'automne. Entretiens, le MEDEF a désigné son nouveau président, sur une ligne tout aussi libérale que celle du président. Son projet est d'accentuer le démantèlement de la solidarité en matière d'assurance chômage, à l'instar de ce que le patronat prône sur l'ensemble de la Sécurité sociale, en particulier assurance maladie et retraites. Le patronat n'entend pas renoncer au recours à toutes les formes de contrats précaires. Pour la CGT, il est indispensable, au contraire, de renforcer la solidarité, à l'heure où seulement 43% des chômeurs sont indemnisés, et de lutter contre la précarité pour l'éradiquer. C'est ce que nous portons avec la Sécurité sociale professionnelle, comme outil de mise en œuvre du Nouveau statut du travail salarié (NSTS).

## QUELQUES RAPPELS SUR LE CONTEXTE

Les derniers chiffres de Pôle emploi (juillet 2018) annoncent plus de 6 millions d'inscrits à Pôle emploi : en catégorie A, celles et ceux au chômage total, on compte 3,34 millions de personnes. Les catégories B et C regroupent celles et ceux qui ont respectivement travaillé moins ou plus de 78 heures dans le mois, c'est-à-dire les travailleurs précaires qui continuent de chercher un emploi (intérimaires, CDD mais aussi CDI à

temps partiels subis). Ils sont 2,2 millions, ce nombre a été multiplié par 5 en 10 ans. Ce sont les travailleurs en « activité réduite » dont 1 sur 3 « cumule » une allocation partielle et un salaire. Ces chiffres ne prennent pas en compte le halo du chômage : des personnes inscrites aux minima sociaux, d'autres qui ne s'inscrivent pas, sachant ne pas pouvoir atteindre les conditions d'indemnisation, beaucoup de jeunes sortant de l'école... La France compte plus de 1,6 million de travailleurs pauvres, soit 6,6% des 25 millions des actifs. L'Allemagne en compte proportionnellement 4 fois plus. Au passage, la ministre du Travail ne commente plus les chiffres mensuels de Pôle emploi mais seulement les chiffres trimestriels par sondage INSEE, qui se concentre sur la définition internationale (seulement les personnes au chômage total, une heure de travail vous fait disparaître de la statistique). Cela occulte les très nombreux travailleurs précaires, qui sont justement les plus menacés par des baisses d'allocation.

### LES PLANS DU GOUVERNEMENT

La convention UNEDIC négociée en 2017, et entrée en vigueur en novembre, fait déjà 900 millions d'économies annuelles et doit durer jusqu'en 2020. La CGT a refusé de la signer tandis que les autres organisations espéraient se mettre à l'abri de la volonté de Macron de « nationaliser » l'UNEDIC. On le sait, Macron a tout de même exigé des modifications, d'où la négociation début 2018 pour prévoir quelques aménagements en faveur de certains salariés démissionnaires et de quelques travailleurs indépendants. Mais il a surtout commencé par faire disparaître la cotisation salariale pour la remplacer par la CSG. Il se targue désormais d'être « actionnaire de l'assurance chômage », selon les mots du directeur de cabinet de Muriel Pénicaud.

Nous avons dénoncé le passage d'un système d'assurance sociale à un système d'assistance, piloté non pas par les besoins des travailleurs mais par les décisions budgétaires du gouvernement. C'est exactement ce qu'il se passe : le gouvernement veut, à la fois avancer d'un an (à juin 2019) la définition de nouvelles règles pour faire des économies de l'ordre de 4 milliards d'euros, et a prévu un encadrement financier préalable, contraire à l'autonomie de la négociation que nous revendiquons. Dans le même temps, le gouvernement annonce un « Plan pauvreté », avec 2 milliards par an... Autrement dit : comment prendre deux fois ce qu'on annonce vouloir « généreusement » donner de l'autre main ! Et ce, alors même que les rapports remis au premier ministre évoquent 3,3 millions de perdants en cas de fusion des minima sociaux.

### RESPONSABILITÉS PATRONALES

Les négociations 2014, celles qui ont échouées en 2016, celles de 2017 et début 2018 ont toutes buté sur le refus du patronat de prendre des mesures même minimales pour faire reculer la précarité. La CGT a porté l'exigence d'augmenter les cotisations patronales sur les contrats courts et sur les temps partiels, d'autres envisagent des bonus-malus (« malus » sur les contrats courts mais baisse des cotisations au-delà d'une certaine durée de contrat).

De plus, le patronat joue un double jeu : il proteste comme nous contre la confiscation de l'autonomie de la négociation, et de l'autre côté le nouveau président du MEDEF, Geoffroy Roux de Bezieux, assène, dès la rentrée, qu'il faut revoir tout le système d'assurance chômage, dans une visée tout aussi libérale, et avance l'idée de baisser les droits et de sanctionner les chômeurs. Le patronat regarde aussi avec envie les contrats « zéro heure » britanniques et les mini-jobs allemands, qui ne sont, ni plus, ni moins, que du travail à la tâche.

## Le patronat regarde aussi avec envie les contrats « zéro heure » britanniques et les mini-jobs allemands, qui ne sont ni plus, ni moins, que du travail à la tâche.

### QUELS SONT LES DANGERS POUR LES DROITS DES ALLOCATAIRES À L'ASSURANCE CHÔMAGE ?

La loi « liberté de choix de son avenir professionnel », promulguée le 5 septembre, prévoit un nouveau processus. Il avait commencé par la suppression des cotisations salariales, totale au 1<sup>er</sup> octobre 2018, sauf pour quelques cas particuliers. Nous avons dénoncé dès le départ le passage d'un système ouvrant des droits basés sur la cotisation à une logique d'assistance basée sur la CSG, donc l'impôt. Comme nous le disions, il nous entraîne à la fois vers le « filet de sécurité » libéral et, dans la logique de sanction et contrôle des droits, très exactement le chantage à l'emploi. La nouvelle loi prévoit un cadrage politique et financier des négociations, qui ne donnent pratiquement aucune marge de manœuvre. Elle institutionnalise encore plus le chantage à la dette, qui n'est ni une fatalité ni un danger en soi, mais le fruit de décisions prises par les gestionnaires majoritaires de l'UNEDIC depuis les années 2000. La lettre de cadrage, envoyée le 25 septembre, enjoint de baisser les droits de 3,9 milliards d'euros sur 3 ans (1 à 1,3 en moyenne annuelle) sur 39 milliards d'allocations versées. En outre, il est envisagé de transférer les 2,4 milliards d'euros de l'ASS (Allocation spécifique de solidarité, allocation d'un montant proche du RSA mais qui intervient sous condition en fin de droits). Pour ne pas risquer un refus d'entrer en négociation du MEDEF et de certaines organisations syndicales, cela doit être traité de façon « non obligatoire ». En additionnant les 500 ou 600 millions de droits récemment introduits par la loi pour les démissionnaires et les quelques indépendants, ce sont 4 milliards d'euros qui pourraient être imposés, soit une baisse moyenne de 4 % à 12 % des allocations !

Sans surprise, le grand patronat est épargné : pas de « bonus-malus » mais un appel vague à la « responsabilisation des entreprises » et pas d'augmentation globale des cotisations patronales. Il est donc officiellement interdit d'augmenter les recettes, ni par les cotisations patronales, ni par les cotisations salariales qui sont supprimées. Par contre, les chômeurs indemnisés (seulement 42,8 % des inscrits à Pôle emploi) sont visés, et tout particulièrement les travailleurs précaires. Le gouvernement impose de revoir le mode de calcul des allocations en activité réduite (en cas de « cumul », en réalité d'alternance de CDD ou CDI à temps partiel avec des périodes de chômage indemnisées). Sont dans le collimateur, la prolongation des droits par les droits rechargeables, la durée de ce cumul possible, le mode de calcul de l'allocation. Cela toucherait tous les travailleurs précaires, les inté-

rimaires, les assistantes maternelles. Le gouvernement reparle de dégressivité des allocations, et pas seulement pour les cadres. Mais aussi de sanctions accrues pour obliger les salariés à accepter des emplois dégradés. On a vu Macron faire la leçon à un jeune horticulteur au chômage, envoyé chercher du travail à temps partiel dans « l'hôtellerie » à Montparnasse. Même les études libérales montrent que la dégressivité a eu un effet négatif, en poussant les plus qualifiés à se rabattre sur des offres d'emplois en dessous de leurs demandes, conduisant les moins qualifiés à ne rien trouver. Le mythe des offres non pourvues ressort : 300 000, dont les deux tiers sont des renoncements des PME à recruter, malgré des centaines de CV reçus ! Certains métiers très qualifiés (kinésithérapeutes, ingénieurs informatiques, etc.) renvoient au manque de formations ouvertes. Mais cet argument, maintes fois ressassé et démonté, ne masque pas les plus 6 millions de chômeurs.

### QUE PROPOSE LA CGT ?

Nos propositions sont basées sur la revendication du Nouveau statut du travail salarié et de Sécurité sociale professionnelle : un droit au travail, un revenu de remplacement pour toutes celles et tous ceux qui en sont privés.

Cela passe par l'égalité salariale femmes-hommes, par la prise en compte de la situation des primo-arrivants, en ouvrant des droits dès lors qu'on a travaillé deux mois au lieu de quatre annuellement, notamment les jeunes sortant des études, par des mesures pour les seniors, pour les chômeurs de longue durée.

## FINANCER L'ASSURANCE CHÔMAGE PAR DE NOUVELLES RECETTES

Le financement par la CSG constitue un changement de nature de la protection sociale. La CGT réaffirme que la disparition des cotisations salariales est un glissement d'une assurance sociale vers un système d'assistantat. Nous ne voulons pas de protection sociale au rabais, avec une zone grise qui prévoirait une indemnisation inférieure, en particulier forfaitaire pour certaines catégories, qui servirait par comparaison à abaisser les droits actuels déjà insuffisants des allocataires.

Nous avons des propositions pour le financement. Nous insistons sur la responsabilité des donneurs d'ordres (plate-forme par exemple) devant s'acquitter de la cotisation patronale.

Nous demandons : le déplaçonnement des cotisations sur les salaires de plus de 12 000 euros (recettes estimées : 800 millions euros par an) ; l'égalité salariale et de traitement entre femmes et hommes (recettes : 5 milliards d'euros par an) ; la taxation des ruptures conventionnelles ; la révision des exemptions d'assiette (50 milliards d'euros de revenus annexes aux salaires échappent aux cotisations, ce qui a donné lieu à un forfait social pour la Sécurité sociale et pas pour l'assurance chômage). ///

Nous revendiquons des allocations à hauteur au minimum de 80 % du SMIC CGT (que nous voulons voir porté à 1800 € mensuel).

Nos propositions peuvent être financées (voir encadré) par la remise à plat des exemptions et exonérations qui assèchent le financement de la toute la protection sociale (Sécurité sociale, retraites complémentaires comme assurance chômage). Nous revendiquons le déplaçonnement des cotisations sur les plus hauts salaires (au-delà de 13 000 euros mensuels). Pour lutter contre la précarité sous toutes ses formes, nous développons nos propositions de surcotisations sur les contrats en CDD et sur les CDI à temps partiel imposé.

### DEVONS-NOUS ALLER NÉGOCIER ?

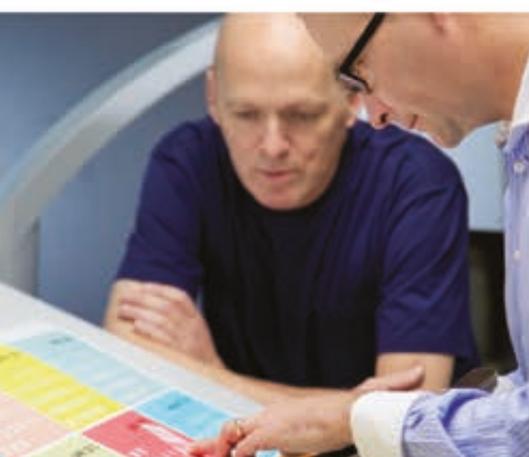
C'est le débat : il n'est évidemment pas question pour la CGT de négocier à la baisse les droits des chômeurs. Nous refusons le principe et le contenu de la lettre de cadrage et nous avons l'intention de négocier sur la base de nos propositions. Il n'a pas été possible de convaincre les autres organisations syndicales de ne pas aller négocier dans ce cadre : aussi, la question se pose de la meilleure façon d'empêcher, à la fois, les baisses de droits, voire le changement de nature du système à double étage souhaité à la fois par le MEDEF et la CFDT, avec des nuances. Nous proposons donc de commencer la négociation en annonçant que nous refusons de nous inscrire dans la lettre de cadrage et de rechercher l'unité syndicale pour aller dans ce sens.

### COMMENT LUTTER ?

Que ce soit au cours d'une négociation avec le patronat ou dans un bras de fer avec le gouvernement, il nous faut développer le rapport de forces qui manque pour faire valoir les droits des privés d'emploi. Les négociations dans les branches professionnelles lèvent le voile sur l'organisation de la flexibilité voulue par le patronat. La question de l'assurance chômage peut être travaillée en amont par nos fédérations, par la lutte contre la précarité sous toutes ses formes. La manifestation du 1<sup>er</sup> décembre des privés d'emploi doit devenir une étape pour nous mobiliser toutes et tous contre la précarité, le chômage et pour le respect du droit au travail ! ●



# PROFESSIONNELS DE LA PRESSE NOUS PROTÉGEONS VOS TALENTS



## EN SAVOIR PLUS

Retrouvez-nous sur  
[www.audiens.org](http://www.audiens.org) et sur  
les réseaux sociaux.



## Nos métiers

### LA RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Audiens en assure la gestion pour le compte de l'Agirc (les cadres) et de l'Arrco (tous les salariés du secteur privé), dans un environnement professionnel où les salariés ont souvent des parcours singuliers.

### L'ASSURANCE DE PERSONNES ET DE BIENS

Complémentaire santé, couverture invalidité, incapacité temporaire de travail, décès, rente éducation, rente conjoint, risques professionnels, épargne... Des solutions sur-mesure, collectives et individuelles, adaptées aux spécificités des professions.

### L'ACCOMPAGNEMENT SOLIDAIRE ET LA PRÉVENTION SOCIALE

Une politique de proximité à destination de nos publics : aides financières, accompagnement lors de situations de rupture ou de transition (réunions sur le retour à l'emploi, préparation à la retraite, soutien aux familles, aux aidants familiaux, aux personnes endeuillées...).

### LE MÉDICAL ET LA PRÉVENTION SANTÉ

Centre de santé, actions de prévention, bilans de santé professionnels..., Audiens met en œuvre des dispositifs pour les actifs et les seniors, du préventif au curatif, dans une démarche d'approche globale du patient.

### LES CONGÉS SPECTACLES

Audiens assure la gestion des congés des artistes et techniciens employés de façon intermittente : Recouvrement des cotisations auprès des employeurs et paiement des indemnités de congés payés aux bénéficiaires.

### LES SERVICES AUX PROFESSIONS DE LA CULTURE ET DE LA CRÉATION

Audiens prend en charge la gestion d'un nombre croissant de prestations, déléguées par les organisations professionnelles ou par l'État : études, recouvrement de cotisations... Le développement de ces activités renforce la dimension d'Audiens en tant que groupe de services.

PAPETERIE ARJOWIGGINS WIZERNES

# 1615 JOURS DE RÉSISTANCE : VICTOIRE POUR L'EMPLOI

Le 10 avril 2014, le groupe Sequana-ArjoWiggins annonçait aux salariés son plan de restructuration supprimant plus de 1 000 emplois dans le groupe. Les 320 emplois de la papeterie de Wizernes, les 180 emplois du site de Charavines, Wizernes et les quelque 500 emplois aux USA étaient réunis dans ce plan maléfique. S'ensuivra la tentative échouée, à ce jour, de la fermeture d'une autre papeterie, celle de Crèvecœur !

SYNDICAT CGT ARJOWIGGINS WIZERNES  
ILLUSTRATION : RUST

Ce plan de licenciement massif a été négocié et tenu secret pendant de longs mois entre le groupe Sequana, les banques et l'État français via la BPI France (actionnaire référent du groupe). Ce plan destructeur d'emplois prévoyait la fermeture des papeteries si celles-ci ne trouvaient pas repreneur. Or, la direction imposait aux éventuels candidats à la reprise une clause de non-concurrence extrêmement restrictive. Cette restriction condamnait de fait notre papeterie à une friche industrielle.

### La réaction des salariés

Le syndicat CGT Arjo et les salariés ont très vite compris que le but du groupe était d'arrêter définitivement la papeterie de Wizernes, comme les autres unités du groupe, dans le cadre d'une entente mondiale des géants de l'industrie papetière. Les autres groupes papetiers avaient déjà fermé des capacités de production (International Paper Maresquel, Stora Enso Corbehem, UPM Kymene Docelles et Stracel...). La stratégie de Sequana (maison mère d'ArjoWiggins) est d'abandonner la production du papier pour recentrer son activité sur la distribution du papier des autres groupes.

### Manœuvres des cartels du papier

Le cartel des papetiers mondiaux s'est organisé pour se répartir la planète papier afin de maximiser

**Le cartel des papetiers mondiaux s'est organisé pour se répartir la planète papier afin de maximiser leurs profits en renchérissant le prix du papier au détriment de l'emploi et des clients, dont les imprimeurs.**

leurs profits en renchérissant le prix du papier au détriment de l'emploi et des clients, dont les imprimeurs.

### Des actions de sensibilisation

Dès l'annonce du 10 avril 2014, les salariés du site de Wizernes, avec leur syndicat CGT, décident de préserver leur outil de travail et d'entamer une longue série d'initiatives pour faire adhérer la population à cette lutte pour l'emploi dans la vallée de l'Aa. Parmi ces initiatives, **le marathon des salariés** est organisé afin d'engager les élus du peuple à préempter le site de Wizernes.

En 2013, la préemption avait été brandie par les élus du département de l'Eure (sous l'impulsion du maire d'Alizay) pour sauver la papeterie M-Real. Ce levier avait été aussi utilisé pour la reprise de l'usine de Fralib à Géménos (Bouches-du-Rhône). Si cet outil législatif avait été utilisé, il est certain que l'occupation de notre papeterie n'aurait pas duré aussi longtemps et que celle-ci aurait pu redémarrer bien plus tôt. Au total, 375 maires, conseillers généraux et régionaux ont finalement signé cet engagement.

Deux journées portes ouvertes de la papeterie seront organisées :

- celle du 24 avril 2014, à l'occasion de laquelle 4 000 personnes ont découvert l'outil performant en activité ;

- et celle du 21 mai 2016, pour montrer que l'usine est toujours en état de fonctionnement, grâce à la vigilance et la maintenance des militants de la CGT bien que l'usine ait été arrêtée depuis un an. Des réunions se tiennent au ministère de l'Économie afin de faire prendre conscience à toutes et tous qu'il ne fallait pas succomber aux arguments malhonnêtes des dirigeants du groupe Sequana qui tentaient de justifier la fermeture définitive de l'usine.

Des manifestations sont organisées dans les instances du groupe ArjoWiggins, devant la Banque Publique d'investissement (BPI France), dans la vallée de l'Aa...

### L'arrêt de l'usine de Wizernes

Le 15 juin 2015, la production s'arrête définitivement pour le compte du groupe.



## La préfecture et la sous-préfecture n'ont jamais procédé à l'expulsion des militants qui protégeaient leur usine de toute dégradation malgré les nombreux recours de la direction auprès des tribunaux et des services de l'État.

Le 16 juin 2015, les salariés décident d'occuper jours et nuits (365 jours sur 365) leur usine suite à l'annonce de la direction de récupérer l'outil informatique. Cette occupation durera jusqu'à la signature de la reprise. L'occupation par des militants déterminés a empêché d'autres tentatives de démantèlement.

La préfecture et la sous-préfecture n'ont jamais procédé à l'expulsion des militants qui protégeaient leur usine de toute dégradation malgré les nombreux recours de la direction auprès des tribunaux et des services de l'État. Une expulsion des salariés qui protègent leur outil de production pour l'intérêt de l'économie et l'emploi sur le territoire n'aurait sans doute pas été populaire ! Il a fallu une organisation et une détermination sans faille, pour résister à un groupe qui n'a eu qu'une seule obsession : empêcher tout redémarrage de notre outil industriel. Aujourd'hui, cette lutte des Arjo pour l'emploi qui faisait très régulièrement la une des médias locaux et parfois nationaux arrive enfin à son terme !

### La papeterie de l'Aa repart pour une nouvelle aventure industrielle

En 1981, la papeterie avait déjà failli fermer ses portes suite à un dépôt de bilan. L'usine a été reprise par le Groupe Arjomari-Prioux qui avait investi dans une nouvelle machine à papier, permettant ainsi de lui redonner un nouveau souffle. Le 11 septembre 2018, la nouvelle société Wizpaper (détenue par la famille Bréban) relance une nouvelle fois l'activité papetière de Wizernes après la démission du groupe Sequana.

Ce site papetier de 184 ans repart donc pour une nouvelle aventure industrielle. Des générations de travailleurs papetiers ont fait de cette papeterie un fleuron de la vallée de l'Aa. Cette

fierté de travailler dans cette usine a forgé des travailleurs prêts à se battre pour préserver leur outil de travail !

Cette victoire est le fruit de la résistance des militants du syndicat CGT ArjoWiggins Wizernes. Mais pas seulement ! C'est aussi grâce aux soutiens de toutes les structures de la CGT, le COSEA (Comité de Soutien aux ex-Arjo), de la population, des élus, des politiques, des journalistes locaux, des repreneurs, et surtout aux familles des acteurs de ce combat que la victoire a été rendue possible.

Les militants du syndicat CGT ArjoWiggins Wizernes, la FILPAC CGT et toutes les structures de la CGT ont invité la population à venir célébrer dignement cette victoire, le samedi 17 novembre 2018 dans une ambiance festive et fraternelle. ●

ARJO : ON NE VOUS REMERCIERA JAMAIS ASSEZ !!



**AVRIL 2014**  
**SEPTEMBRE 2018**  
**1615 JOURS !**

**ARJOWIGGINS WIZERNES : ÇA Y EST !!!...**

**C'EST LA LUTTE FINALE...**



**PAPETERIE ARJOWIGGINS WIZERNES**  
**VICTOIRE POUR L'EMPLOI APRÈS**  
**1615 JOURS DE RÉSISTANCE !**



# RESSOURCER LE MONDE

Sur les cinq continents, Veolia développe l'accès aux ressources, les préserve et les renouvelle. En concevant et déployant des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, nous contribuons à ressourcer le monde. Découvrez comment sur [veolia.com](http://veolia.com)

Ressourcer le monde



EMPLOI / DROIT /  
LUTTES SYNDICALES /  
LEGISLATION / RELATIONS  
SOCIALES / JUSTICE /  
MÉDIAS...

## EMPLOI MACRON : LE SYNDROME HOLLANDE

Les trimestres se suivent et se ressemblent en matière d'emploi. Le rythme de parution d'*Impac* étant le même que celui des publications des chiffres trimestriels de l'emploi, c'est, chaque trimestre, une répétition du trimestre précédent. Les derniers chiffres qui portent sur le troisième trimestre 2018 n'apportent aucune amélioration, loin s'en faut.

Les demandeurs d'emploi de catégorie A sont plus de 3,4 millions. Les travailleurs précaires sont en augmentation, et la hausse du nombre de chômeurs de plus de 50 ans continue de croître : leur nombre est de 1,4 million (chiffre qui a doublé en cinq ans). « Les chiffres du chômage montrent (...), trimestre après trimestre, l'échec de cette politique d'austérité, de précarisation et de destruction des droits sociaux », indique la CGT qui propose « une surcotisation pour tous les contrats précaires ». « Nous appelons, conclut la confédération, l'ensemble des femmes et des hommes vivant de leur travail ou qui en sont privés à la vigilance pour contrer cette politique et empêcher le patronat de faire le sale boulot du gouvernement, en baissant nos droits à toutes et à tous. »

Ces résultats confirment la nocivité des politiques menées par Emmanuel Macron et le gouvernement Philippe, qui ne font qu'accroître celles mises en œuvre sous les quinquennats Sarkozy et Hollande. ///



VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

## La riposte

Le jour même de la première manifestation à Paris des Gilets jaunes (le 24 novembre) se tenait une autre manifestation, prévue de longue date, celle organisée pour protester contre les violences faites aux femmes. Manifestation à laquelle la CGT avait appelé. Quelques jours avant cette grande manifestation, qui a rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes, la CGT a dénoncé « une réalité inadmissible ». « Les violences sexistes et sexuelles au travail restent encore aujourd'hui en France un angle mort des politiques publiques alors que ces violences sont massives et leurs conséquences dramatiques », note la confédération. Les chiffres sont en effet parlants : 80 % des femmes subissent du sexisme au travail et 20 % du harcèlement sexuel. « Ces violences portent quotidiennement atteinte à la dignité des femmes, à leur santé physique et mentale, à leur bien-être au travail et hors travail, à leur déroulement de carrière et à leur droit au travail. » La CGT rappelle qu'aucune des propositions faites par la confédération lors de la concertation sur l'égalité professionnelle et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles n'a été retenue par le gouvernement. ///

## FEMMES-ÉGALITÉ LA CONSULTATION

Depuis 1999, la direction confédérale est paritaire et une charte posant les principes de l'égalité est annexée aux statuts de la CGT depuis 2007. En vue de la préparation du congrès qui aura lieu en mai prochain, la CGT lance une consultation auprès de toutes les femmes, syndiquées ou non, pour connaître leurs attentes vis-à-vis de la CGT. ([www.consultation-femme-cgt.fr](http://www.consultation-femme-cgt.fr)). ///



## GILETS JAUNES

# DES POLICIERS CONTRE LA RÉPRESSION

La CGT Intérieur (CGT police) tout en condamnant les scènes de violence du 1<sup>er</sup> décembre sur les Champs-Élysées à Paris indiquait, deux jours avant « l'acte IV » des Gilets jaunes, que ces violences « ne doivent pas occulter le fait que le mécontentement populaire est réel ; que cette violence physique répond à la violence sociale subie par le peuple, salarié-e-s et privé-e-s d'emploi, retraité-e-s, étudiant-e-s, depuis des décennies. »

La CGT Intérieur poursuit : « contrairement à d'autres, nous n'en appellerons pas à l'armée ou à l'état d'urgence qui ne feraient que rappeler les heures sombres et fascistes de notre histoire commune, avec les mêmes conséquences pour la vie des manifestants et la vie des policiers. »

La CGT Intérieur veut une augmentation générale des salaires, « car ce sera également l'augmentation générale des budgets de l'État et de la Sécurité sociale, car les patrons peuvent payer. S'ils peuvent s'évader fiscalement pour des centaines de millions, ils sont en mesure de financer cette augmentation. Il suffit pour le gouvernement, de le décréter. Et s'ils veulent déménager, il suffit de nationaliser. » « Les cortèges sont composés très majoritairement de femmes et d'hommes qui demandent à vivre du fruit de leur travail dans la dignité et la simplicité. Ce sont des mères, des pères, des enfants, peut-être certains membres de notre propre famille. Comment pouvons-nous en appeler en pleine conscience à une répression aveugle ? Servir, ce n'est pas être servile. » ///

## GILETS JAUNES : CASTANER ET LA MANIF À PARIS, PLUS DE 10000 LACRYMO UTILISÉES !!



## POINT DE VUE...

# L'actu par RUST

Retrouvez tous les dessins de Rust sur l'actualité sur [www.filpac-cgt.fr/rust/](http://www.filpac-cgt.fr/rust/) ///



## GILETS JAUNES : LE COMBAT DES CHEFS !!



## GILETS JAUNES : C'ÉTAIT COMMENT AUANT ??



# APPEL À LA MOBILISATION DE L'ENSEMBLE DES SYNDICATS DU LIVRE, DU PAPIER-CARTON ET DE LA COMMUNICATION

**F**ace à une contestation sociale protéiforme, salarié.e.s, privé.e.s d'emplois, retraité.e.s, étudiant.e.s, lycéen.ne.s se retrouvent dans les cortèges, sur les ronds-points partageant cette même colère grandissante face aux injustices et inégalités sociales trop longtemps subies.

Gilets rouges et nombre de « gilets jaunes » convergent pour exiger la fin des politiques d'austérités antisociales au profit des plus riches et du patronat, en revendiquant des hausses immédiates et conséquentes des salaires et des pensions, le maintien et le développement des services publics (santé, éducation, transport, territoriaux), le rétablissement de l'ISF et la mise en place d'une fiscalité juste socialement, etc.

Les étudiant.e.s et lycéen.ne.s se mobilisent contre le système « Blanquer » de sélection sociale (Parcours Sup et nouveau Bac), de casse du système éducatif (remis en cause de l'enseignement professionnel, suppression de milliers de postes d'enseignants) et contre la révision des programmes amenant à une pensée unique libérale économique, historique et sociale.

Ils revendiquent de véritables moyens pour étudier, la reconnaissance d'un statut social leur permettant de poursuivre des études sans s'endetter, ni sans être plongé dans la précarité.

En réponse, Macron et son gouvernement de combat antisocial envoient les forces de l'ordre, autorisent les violences policières, multiplient les gardes à vue et les procès expéditifs.

À la violence antisociale du patronat et des gouvernements successifs conduisant à la précarisation et paupérisation d'un nombre toujours plus important de salariés et de citoyens de notre pays s'ajoute celle de leurs forces de sécurité et de répression mises au service des intérêts des plus nantis et privilégiés.

Isolé dans son palais, impopulaire dans l'ensemble du pays, le président des riches envoie son premier ministre annoncer les premiers pas de côté d'un pouvoir en perte de confiance ! Loin de répondre aux revendications exprimées, ces premières « mesurées » sont une nouvelle forme de mépris d'un règne autoritaire et autiste !

Nous ne pouvons différer à plus tard l'entrée des syndicats du Livre, du Papier-Carton et de la Communication dans



ces mobilisations qui appellent à la convergence de toutes les luttes sociales.

D'ores et déjà, des professions sont dans l'action comme nos camarades des raffineries, des Ports et Docks, du transport routier, de l'Énergie, mais aussi dans notre fédération, International Paper appelant à 48 h de grève dès le week-end du 8 décembre.

Dans toutes les entreprises de nos secteurs professionnels, des assemblées générales de salariés doivent être tenues pour exiger l'augmentation immédiate des salaires, pour un droit à la retraite dès 60 ans à taux plein, pour porter les exigences des cahiers revendicatifs établis dans chaque atelier, chaque service, chaque établissement.

L'heure n'est plus à la réunionite de salon, encore moins à une nouvelle grande conférence appelée par des syndicats collaborationnistes indisposés et apeurés par les mouvements sociaux actuels, mais à la satisfaction des exigences sociales revendiquées par la mobilisation du plus grand nombre.

Le 14 décembre prochain, la CGT appelle à une action interprofessionnelle pour l'augmentation des salaires et des pensions, celle du SMIC à 1800 euros, pour le maintien et le développement des services publics et de l'industrie. Faisons de ce rendez-vous interprofessionnel un moment d'intenses mobilisations par la généralisation des arrêts de travail dans tous nos secteurs et de reconductions de grèves à envisager dès le lendemain.

D'ici là et sans attendre le 14 décembre, avec les salariés de nos entreprises entrons dans la lutte !

Protégeons les jeunes lycéens et étudiants par notre participation nombreuse et déterminée à leurs côtés contre les exactions et la répression policière.

**TOUTES ET TOUS ENSEMBLE, TOUT DEVIENT POSSIBLE ! •**

COMITÉS  
D'ENTREPRISE

**Le pouvoir  
d'agir  
ensemble sur  
l'essentiel.**



**Ce qui est essentiel à la Macif,  
c'est d'apporter une protection adaptée  
à votre comité d'entreprise\*.**

Depuis plus de 30 ans, la Macif est l'assureur privilégié des comités d'entreprise en France. Elle accompagne les élus dans leurs missions, leur propose une couverture spécifique pour leurs activités\* et réserve des avantages aux salariés de leur entreprise\*\*.

**Vous voulez en savoir plus, rendez-vous  
en point d'accueil ou sur [www.macif.fr](http://www.macif.fr)**

Assurances  
Banque  
Santé  
**Essentiel pour moi**



\* Les garanties sont accordées dans les conditions et limites fixées au contrat MAS CE souscrit. Sous réserve d'acceptation du risque par l'assureur.  
\*\* Offres soumises à conditions, valables en 2018, réservées aux salariés bénéficiaires d'un comité d'entreprise ayant signé un Pacte CE en 2018.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).

## AGRESSION

### DES JOURNALISTES POUR CIBLE

**Après des attaques contre des journalistes de Paris Normandie, le SILPAC CGT réagit par la voix de Steve Beneteau.**

**Lettre ouverte aux lâches qui s'attaquent physiquement aux journalistes de Paris-Normandie**

*Le 7 décembre 2018*

Après avoir proféré des propos antisémites envers un journaliste, un autre a été blessé au visage, sachant qu'il gardera les stigmates de votre violence dans sa chair, mais pas que ! Car cette violence-là est totalement gratuite et ne peut être une réponse à la violence de nos conditions de vie, ni à la violence d'un gouvernement ultra-libéral. Le tous pourris est inacceptable. La liberté de la presse est un bien inaliénable, le pluralisme des idées est le socle d'une démocratie qui se respecte. La presse écrite, d'autant plus en région, appartient à tous, d'abord aux lecteurs, à ceux qui y passent : vous, eux, nous, les associations, les artistes, et oui, à tous les acteurs de la vie politique, sociale et économique, ainsi qu'aux salariés qui la font sans avoir à risquer en France de se faire « insulter » et ou « défoncer » !

*Paris Normandie*, et ses éditions, est un journal républicain, ouvert à tous, sur un territoire. Ouvert à tous, ça veut dire qu'il y a la place pour y paraître dans le souci premier des journalistes d'informer. Certes, les articles ne font pas forcément consensus et c'est tant mieux ! Ils peuvent bousculer les idées de certains, ainsi que celles des autres selon les sujets traités et les sensibilités.

Nombreux sont les syndicats de la CGT à faire des bonds à la lecture de certains papiers. Mais par ailleurs, leur activité syndicale est aussi couverte et a droit de cité dans les colonnes du journal. *Paris Normandie* n'est pas un journal d'extrême gauche, ni d'extrême droite n'en déplaise à l'antisémite qui a insulté notre collègue. Pour votre information, la CGT, dans l'entreprise, représente des catégories professionnelles, qui ne peuvent changer une virgule dans un article de journaliste. La CGT, par contre, veille dans une certaine mesure à l'indépendance du titre. Elle a combattu par deux fois la reprise du titre par un groupe de presse belge, qui se moque du territoire, seul compte pour lui son besoin d'expansion financière. Il s'en est exprimé aussi dans la presse, tout en assumant les économies d'échelle dans le cas de reprise.

Le pluralisme de la presse, vous, nous permet de trouver pléthore de titres dans les kiosques, la presse quotidienne régionale, les hebdomadaires régionaux, le journal *l'Humanité* fondé par Jean-Jaurès, *le Figaro*, *la Croix*, *les Echos*, quelques uns des principaux journaux d'opinion, et toute la presse magazine politique et syndicale, *la Nouvelle Vie ouvrière*, *l'Humanité Dimanche*...

Personne ne doit dicter par la force un article de journaliste. Lisez selon vos idées, lisez vos adversaires si vous le souhaitez, c'est toujours enrichissant quant on souhaite les combattre... À ceux qui ont agressés les journalistes de *Paris Normandie*, vous êtes abonné à quel quotidien ? Vous lisez quoi ?

Nous, salariés de la presse écrite, nous salariés syndiqués à la CGT, sommes solidaires des journalistes de *Paris Normandie* et nous vous demandons du respect, de la bienveillance à leur égard, ils ne font que leur travail.  
*Steve Beneteau, secrétaire général du SILPAC CGT Rouen. ///*

## RÉPRESSION

### Perquisition inadmissible chez notre camarade Emmanuel Vire

**Le secrétaire général du SNJ CGT est a été victime d'une opération d'intimidation à son domicile, suite à des lettres anonymes reçues par des salariés du groupe Prisma. Trois fédérations de la CGT réagissent.**

Le SNJ CGT, la CGT Spectacle et la FILPAC CGT dénoncent fermement et s'inquiètent de la perquisition dont a été victime à son domicile le secrétaire général du SNJ CGT, Emmanuel Vire, mercredi 28 novembre. La police est

venue prélever son ADN, dans le cadre d'une enquête concernant l'envoi de lettres anonymes avec menaces de mort à plusieurs salariés du groupe de presse Prisma, dans lequel il travaille. Convoqué par la police fin août, Emmanuel Vire avait refusé le prélèvement ADN car, explique-t-il, il avait « *appris de source policière sûre que la liste des 20 premiers salariés visés avait été donnée par la direction* » et que « *parmi eux, figuraient de nombreux représentants de la CGT* ». Depuis, alors que les prélèvements se seraient étendus à 300 salariés masculins du groupe, Emmanuel Vire n'a jamais été reconvoqué, jusqu'à cette perquisition surprise du 28 novembre au petit matin. Outre le soutien qu'ils apportent à leur camarade Emmanuel

Vire, le SNJ CGT, la CGT Spectacle et la FILPAC CGT dénoncent une atteinte à la liberté syndicale, alors que la CGT est, chez Prisma, l'organisation syndicale majoritaire et le fer de lance de la contestation sociale. Journaliste, Emmanuel Vire travaille chez Prisma depuis 1999. Il est élu du personnel depuis 2000, aujourd'hui secrétaire du CE et délégué syndical.

Au cours des nombreuses luttes auxquelles il a participé ou qu'il a menées dans le groupe, il n'a jamais eu besoin de lettres anonymes ni de menaces de mort, préférant les armes du combat syndical : l'interpellation de la direction au grand jour et l'action collective au côté de ses collègues et camarades.

*Montreuil, le 30 novembre 2018. ///*

**J'ai le pouvoir  
de protéger  
mon activité  
syndicale.**



**Ce qui est essentiel pour nous à la Macif,  
depuis plus de 30 ans, c'est de protéger  
l'activité syndicale de nos partenaires.**

**Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,  
c'est un engagement de tous les instants.**  
C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre  
les intérêts des salariés, la Macif est à vos côtés  
pour soutenir et sécuriser votre action militante.

**Contactez-nous : [partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)**

Assurances  
Banque  
Santé  
**Essentiel pour moi**



Les garanties et prestations sont accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.  
Intermédiaire en opérations de Banque et en services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).



**CHAPELLE-DARBLAY  
TOUJOURS DEBOUT !**

 FILPAC CGT CHAPELLE-DARBLAY

**Le 21 novembre dernier, la Chapelle-Darblay a fêté ses 90 ans, l'occasion de revenir sur 90 ans de luttes sociales et d'histoire industrielle dans la vallée de la Seine. Petit rappel chronologique.**

**L'HISTOIRE...**  
REPÈRES CHRONOLOGIQUES ET FAITS MARQUANTS

**1867** • Le nom de Darblay commence à être associé à l'histoire de la papeterie.

**1906** • La Société Darblay devient la Société anonyme des Papeteries Darblay et possède 19 machines qui produisent du papier journal, papier tenture, papier d'emballage et du papier impression écriture.

**1927** • La SONOPA, Société nouvelle de Papeterie, créée par M. Loucheur, reprend les aciéries pour y installer, près de Rouen, dans un site remarquablement situé, à Grand-Couronne, une usine de réceptions de matières premières et d'acheminements des produits finis.

**1928** • Début de la construction de la machine 1 de 5,30 m à

Grand-Couronne, qui sera mise en service en 1929.

**1928** • La Société des papeteries de la Chapelle est fondée, s'installe à Saint-Étienne-du-Rouvray et commence la construction de deux machines de 3,60 m qui seront mises en service en 1930 (qui seront remplacées plus tard).

**1932** • La Société anonyme des Papeteries Darblay prend une participation à hauteur de 70 % dans la SONOPA, une deuxième machine de 3,60 m est mise en service. Les deux sociétés fusionnent en 1959.

**1934** • Mise en service de la machine 3 de 5,30 m à Grand-Couronne et de la machine 3 de SER de 3,60 m.

**1937** • Mise en service de la machine 4 de SER de 3,60 m.

**1958** • Mise en service de la machine 5 de SER de 6,80 m.

**1968** • La fusion des Papeteries de la Chapelle et de la Société Anonyme des Papeteries Darblay donne naissance au groupe Chapelle-Darblay.

**1978** • Chapelle-Darblay devient filiale, à part pratiquement égale, de Paribas et de l'Institut de Développement industriel.

**1984** • La société est reprise par Parenco, puis cédée à Pinault-Cascades.

**1987** • Mise en service de la machine 6 de 8,60 m à Grand-

Couronne. À Saint-Étienne du Rouvray, rénovation des machines 3 et 4, modification de la machine 5. Pinault évince Cascades et finalement revend la société au finlandais Kymmene.

**1995** • UPM absorbe Kymmene, puis revend l'usine de Saint-Étienne-du-Rouvray.

## LA JOURNÉE ANNIVERSAIRE DU 21 NOVEMBRE 2018

**8 heures** Accueil des délégations et visite du site

**11 heures** Discours d'introduction du secrétaire de la CGT UPM-Chapelle-Darblay

**11 h 15** Table ronde sur l'avenir de notre industrie, à la salle Annie-Guilbert, place Césaire-Levillain, aux Essarts.

Avec la participation de :

**Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT**

**M. le représentant de la région Normandie**

**M. le député de la circonscription**

**Patrick Bauret, secrétaire général de la FILPAC**

**Patrice Dupray, maire de Grand-Couronne et président du SMEDAR**

**Philippe Duchamp, cabinet Sécafi**

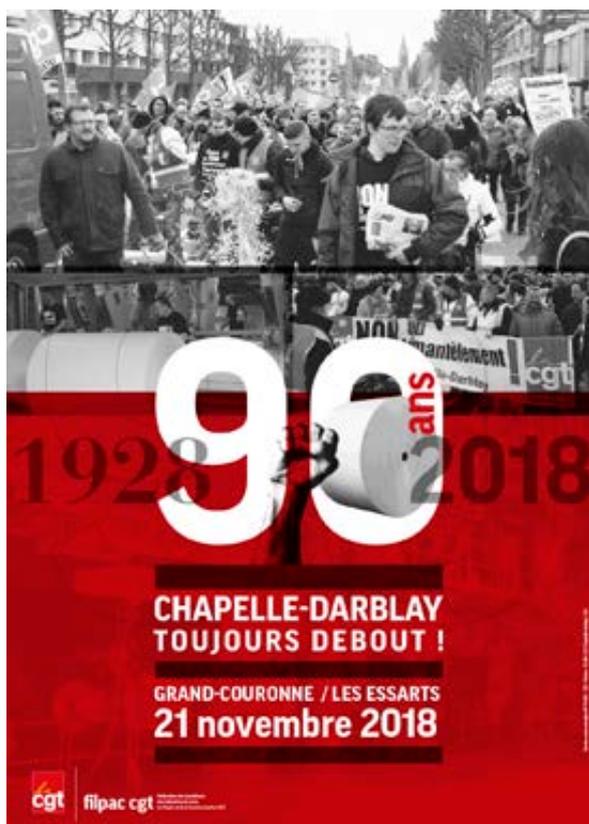
**Jean-François Gabala, secrétaire du comité d'établissement**

**Animateur : Pascal Lefèbre, administrateur de la FILPAC**

**13 heures** Point presse

Apéritif et repas fraternel avec les « Red-Lézards ».

**15 h 30** Maurice Lourdez dédicace son livre au CE Chapelle-Darblay.



## NORMANDIE INDUSTRIELLE VALLÉE DE SEINE, VALLÉE DU PAPIER

Plusieurs syndicats de l'industrie du papier et du carton, présents sur l'axe Seine, la fédération FILPAC CGT, le Comité régional CGT Normandie, les unions départementales CGT de Seine maritime et de l'Eure ont décidé la mise en œuvre d'un travail en commun sur les enjeux industriels normands, inscrits dans la durée. Nous avons travaillé, dans un premier temps, sur l'industrie du papier et du carton sur l'axe Seine mais l'ambition est, bien sûr, de travailler sur l'ensemble de cette filière dans toute notre région normande.

### Pourquoi une telle démarche et pourquoi maintenant ?

- Cette décision volontariste est la résultante d'une longue pratique de luttes. Celles-ci ont été nombreuses et souvent couronnées de beaux succès : dans le Livre ou encore à Chapelle-Darblay et Alizay. Elles ont créé des liens et des solidarités dans la profession, mais aussi avec les autres professions et les populations dans les territoires ainsi que dans toutes les structures CGT. Nous sommes riches et forts de ces savoir-faire accumulés. Tout part du syndicat dans l'entreprise mais nous devons créer les conditions de la solidarité active et des convergences pour défendre notre industrie et permettre de nouvelles conquêtes sociales.

- Il s'agit d'une filière importante pour l'activité industrielle et l'emploi en Normandie. La présence de l'eau, la proximité de la région parisienne, la possibilité du transport fluvial et maritime expliquent la place particulièrement importante de l'industrie du papier et du carton sur l'axe Seine : 4 910 emplois directs dans cette industrie en Normandie selon l'INSEE et 22 000 emplois sur l'ensemble de la filière bois (exploitation forestière, sciage...).

- La filière est dominée par des grands groupes transnationaux qui obéissent aux logiques capitalistes à l'échelle mondiale. Nous les connaissons ces groupes : UPM à Chapelle-Darblay, Europac à Saint-Étienne-du-Rouvray, Kimberly-Clark à Sotteville-lès-Rouen, SCA au Theil-sur-Huisne, Hondouville et Saint-Étienne-du-Rouvray ou encore Double A à Alizay. Tous ont des sites de production partout en Europe et dans le monde. Nous aussi, nous devons être organisés et tisser des liens de solidarité extra nationales pour agir face à ces mastodontes de l'industrie papetière.

- L'enjeu du progrès social : nous organiser pour tirer les salaires vers le haut et pour améliorer les conditions de travail et d'emploi dans toute l'industrie en Normandie. Dans l'industrie du papier et du carton, les besoins en investissements matériels nécessaires à l'activité sont souvent très importants.

Mais les savoir-faire des salariés sont la condition du bon fonctionnement des usines. Il faut former les personnels, reconnaître et appliquer les qualifications et rémunérer le travail comme il se doit.

Le progrès social est le puissant moteur du développement et de l'activité. Alors, aucune hésitation ! Nous avons besoin d'un printemps de l'industrie ! ●

# MONSIEUR LE PRÉSIDENT, JE VOUS FAIS UNE LETTRE...

 GEORGES CONGI, UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS

**E**n 1940, l'Allemagne nazie envahit la France. Des hommes très résolus rejoignent le général en Angleterre, d'autres entrent en résistance. Certains d'entre-deux rédigent le texte du Conseil national de la Résistance, (CNR) qui sera mis en place en 1945.

Le programme du CNR est très empreint de rénovation sociale, sous l'influence du Parti communiste. La France est exsangue, il faut tout reconstruire. Alors les Français se sont mis au travail, sans se poser la question de savoir s'ils étaient « fainéants », « cyniques », des « planqués », des « illettrés », des « Gaulois réfractaires », ou des « profiteurs ». Ils se sont donnés corps et âme pour faire de la France un pays respecté dans le monde.

Notre système social était unique, nous n'avions pas besoin de mutuelles, la Sécurité sociale suffisait, ce qui augmentait notre pouvoir d'achat. À cette époque, les actionnaires se contentaient de 4 % à 5 % d'intérêts. Lorsqu'une entreprise était dans le rouge, ils mettaient la main au portefeuille, ce qui permettait aux patrons de moderniser leurs entreprises, de prospérer, voire d'embaucher. Tout le monde y trouvait son compte.

### Tromperie

Pendant la campagne vous avez trompé les électeurs. Vous avez dit aux retraités que la CSG serait augmentée de 1 point à 7, il aurait été plus honnête de leur dire « la CSG sera augmentée de 26 % ».

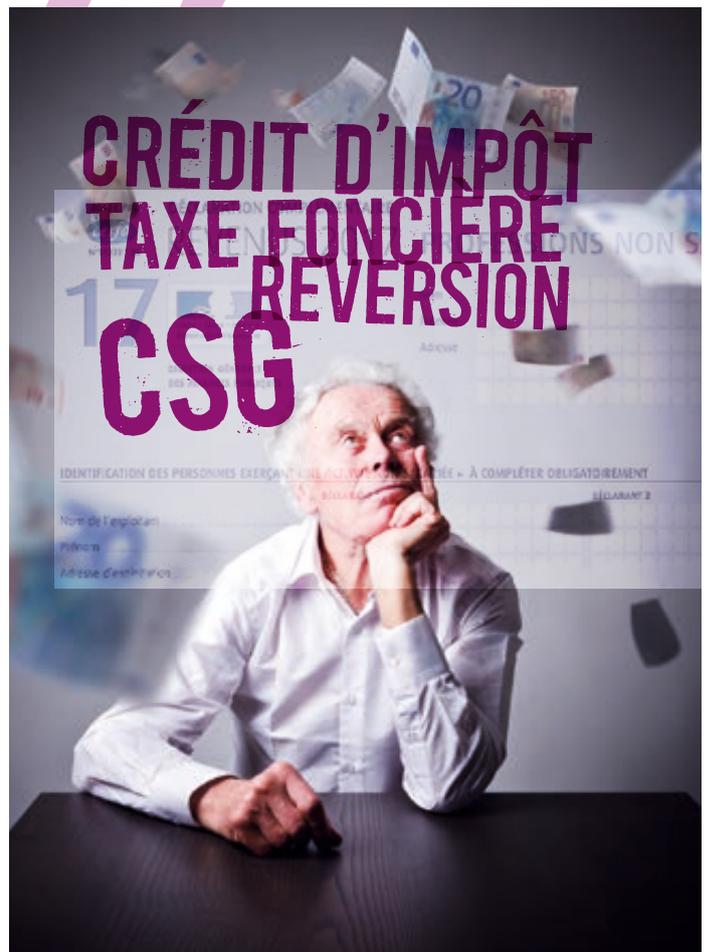
Taxe d'habitation: vous avez dit « d'ici la fin de 2017, plus personne ne paiera cette taxe ». Après votre élection, on apprend qu'elle sera supprimée sur trois, voire sur quatre ans. Pour les résidences secondaires, elle serait maintenue et la taxe foncière pourrait augmenter. Ce n'est pas vous faire injure de vous rappeler qu'une partie des Français qui ont voté pour vous n'ont pas voté pour votre programme, mais contre le Front national.

Votre Premier ministre nous a dit « *on n'augmentera pas les impôts* ». Nous ne savons pas quelle différence il fait entre taxes, impôts ou augmentations des prix.

Pour nous, cela veut dire la même chose c'est de l'argent qui sort de nos poches.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

Taxe sur les alcools forts, taxe sur les boissons sucrées, taxe sur le gasoil +18 %, taxe sur le paquet de cigarettes en trois ans + 43 %, contrôle technique + 20 %, le gaz +17 %, mutuelle + 2 %, autoroutes + 2 %, le péage, pour traverser le viaduc de



Millau : on passe de 7 à 8,30 euros soit + 20 %.

D'autres lois « malfaisantes » ont été votées : suppression des contrats aidés, plafonnement des indemnités prud'homales avec un maximum de 20 mois. Pour certains travaux réalisés dans une résidence principale, le crédit d'impôt qui était de 30 % est passé à 15 % puis supprimé depuis le 1<sup>er</sup> juillet, le fioul domestique a augmenté de 26 %.

Les APL sont diminuées de 5 euros par mois.

Les associations de consommateurs verront leurs subventions

**D'autres lois « malfaisantes »  
ont été votées : suppression des  
contrats aidés, plafonnement des  
indemnités prud'homales avec un  
maximum de 20 mois (...)**

de l'État amputées de 40 %. Chaque député touchait une somme d'argent, dite réserve ministérielle, qui lui permettait de subventionner des associations dans son canton. Cette prime est supprimée.

### Quant à l'alimentation...

Après quatre années sans augmentation de nos pensions (vous étiez ministre des Finances), comme président, vous nous avez augmenté la CSG de 26 %. Vous avez même dit « grâce à vous, nous donnerons du pouvoir d'achat à vos enfants et vos petits-enfants », là... c'est du cynisme. Lors d'une de vos séances de serrement de mains, une retraitée vous a invectivé en vous disant « j'ai cotisé toute ma vie pour ma retraite », vous lui avez répondu « non Madame, vous avez cotisé pour ceux qui étaient en retraite », ce qui est vrai. Comment, de votre propre chef, avez-vous fait exactement le contraire en baissant le pouvoir d'achat des retraités au profit des actifs? Les augmentations de salaire se sont toujours faites entre salariés et patrons et non pas en déshabillant Pierre pour Paul.

Le Premier ministre crie haut et fort qu'il y a 30 ans les retraités gagnaient moins que les actifs, aujourd'hui ils gagnent plus. Est-ce les retraités qui gagnent trop ou les actifs qui sont sous-payés?

Si on en est arrivé là c'est qu'aujourd'hui un salarié qui trouve du travail est payé au SMIC. Le plus grave c'est qu'il est dit qu'en 2035 les retraités gagneront moins que les actifs, la pauvreté n'est pas près de disparaître.

Monsieur le Président d'un geste large vous nous octroyez une augmentation de 0,3 % pendant deux ans. Cela représente en moyenne 4 euros par mois !

Comment pouvez-vous avoir une telle aversion envers des femmes et des hommes qui ont, pour certains, travaillé plus de 50 ans ?

### Rien n'est trop beau pour la France d'en haut

Rupture conventionnelle collective : elle séduit de plus en plus les entreprises. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, 9 000 ruptures de plus qu'au 1<sup>er</sup> trimestre de 2017 ont été signées. Elles accentuent le chômage en permettant de licencier sans passer par les prud'hommes.

Si vous n'aimez pas la France d'en bas, pour la France d'en haut rien n'est trop beau.

En 2017, les actionnaires du CAC 40 se sont partagé 94 milliards d'euros. Vous jugez que ce n'est pas assez, vous supprimez l'ISF, la « flat tax », la « mix tax » soit une perte de 16 milliards d'euros pour l'État, sans compter les niches fiscales 150 milliards d'euros par an. En 1981 le taux d'imposition moyen des plus riches était de 65 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE. Il est aujourd'hui de 32 % et 30 % pour la France. Vous avez dit aux Français que c'était le seul moyen pour que les entreprises prospèrent, créent de la richesse, et, embauchent. Rien de cela n'a été réalisé, le chômage ne recule pas, l'inflation est de 2,3 %, les riches sont de plus en plus riches, les pauvres de plus en plus nombreux. Vous allez présenter la nouvelle loi sur les retraites, elle doit être égale pour tous. Le sera-t-elle pour tous au même âge, y compris les sénateurs, députés, militaires... ?

La réversion pour les veufs-veuves sera-t-elle maintenue? Remettez-vous la demi-part aux veuves?

Lorsque vous prenez la parole, à l'étranger, vous avez souvent une petite phrase assassine envers les Français. Ne pensez-vous pas que si un industriel étranger avait l'intention de s'établir en France, de le décourager de venir dans un pays où il n'y a que des « fainéants, illettrés... »

Vous deviez, avec M<sup>me</sup> Merkel, remettre l'Europe sur les rails. Aujourd'hui elle est à la dérive. À force de prendre les Européens pour des laissés pour compte, nous risquons, en 2019, de voir l'Europe aux mains des populistes. ●

**UFR** filpac cgt Le Livre,  
le papier et  
la Communication  
UNION  
FÉDÉRALE  
DES RETRAITÉS



**JE SUIS  
RETRAITÉ.E,  
JE RESTE  
d'abord... encore... et toujours  
SYNDIQUÉ.E!**

**Pour la défense de vos "conquis" sociaux,  
pour la continuité syndicale,  
contre le "dézingage" social du gouvernement**

**Dans le contexte de restrictions budgétaires actuelles et de remise en cause de nos conquits sociaux, il nous semble important de rappeler que l'impact de l'évolution sociale ne s'arrête pas en quittant l'entreprise pour une retraite, voire préretraite. Bien au contraire, il a tendance à s'aggraver.**

**La réforme des retraites qui se profile, avec entre autres, la remise en cause de la pension de réversion, demande une riposte dans laquelle le tous-ensemble, actifs-retraités, prend tout son sens.**

**LA NÉCESSITÉ, quitte à lasser, DE LA CONTINUITÉ SYNDICALE PREND DE PLUS EN PLUS D'IMPORTANCE.**

**C'est pourquoi, suite à une décision du Conseil national de l'Union fédérale des retraités FILPAC CGT, nous vous rappelons les services que peut rendre notre UFR, ne serait-ce que par le biais des camarades qui siègent dans les différents conseils d'administration des caisses et institutions de protection sociale de nos branches professionnelles.**

**Ces contacts vous aideront à résoudre les problèmes administratifs que vous pouvez rencontrer avant votre préretraite ou retraite, voire au fil de votre nouvelle situation. L'UFR vous adressera également des publications indispensables pour enrichir votre analyse et jugement sur la situation économique et sociale.**

**Pour tout renseignement s'adresser à :**

- Île-de-France / Jean-Pierre Ghiotto : 06 73 84 46 71
- Normandie / Patrick Varin : 06 12 02 10 11
- Bretagne - Pays-de-la-Loire / Michel Bougier : 06 87 50 51 66
- Hauts-de-France / Alain Rabin : 06 21 35 39 79
- Grand-Est / Michel Tèche : 06 07 96 32 57
- Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté / Daniel Muller : 06 08 47 18 22
- Nouvelle-Aquitaine / Serge Audonnet : 06 03 15 14 73
- Occitanie / Gérard Richaud : 06 30 20 15 31

# “OPEN BAR” POUR LES PATRONS, SUREXPLOITATION POUR LES SALARIÉS

 SAMIRA CHEURFI

Le secteur de la distribution directe est très instable et donne des signes alarmants de tensions de plus en plus fortes. Deux acteurs majeurs se partagent le marché. Cette situation permet à ce duopole, selon un scénario connu, d'influencer l'ensemble du secteur. La structuration des deux protagonistes témoigne d'un jeu plus ou moins coopératif, formulant les mêmes recettes et produisant les mêmes perversités.

L'un et l'autre actionnent les leviers de « soutien à l'économie » à des fins purement financières. En effet, depuis la mise en place par les pouvoirs publics de mesures d'accompagnement de la productivité et compétitivité, les entreprises du secteur de la distribution directe s'en nourrissent sans fin, sans éthique, sans morale. Là où le nouveau président du MEDEF, vantait les mérites des CICE et autres mesures comme « permettant d'ouvrir une part de social dans la compétitivité », les entreprises du secteur n'alimentent que la financiarisation de leur économie, dictée par des actionnaires avides et sans stratégie réelle. Ces aides publiques s'articulent justement sur la masse salariale des smicards.....

D'ores et déjà, les entreprises du secteur de la distribution directe lorgnent avec envie sur les mesures à venir dans la loi

**La distribution est un secteur essentiel pour la diffusion de l'imprimé. Mais-là aussi, la financiarisation produit une casse humaine.**

de finances 2019. Des nouvelles réductions de charges sur bas salaires jusqu'à leurs exonérations totales : c'est « open bar ». Aucun partage, aucune redistribution.

Cette perversité en cache une autre, encore plus sombre : la déqualification des personnels.

Les entreprises de la distribution directe ont trouvé un système redoutable pour réduire les turnover sur les postes industrialisés payés au SMIC et fixer leurs personnels. En lieu et place d'une formation qualifiante comme elle est dispensée dans les autres secteurs industriels, les opérateurs sont volontairement réduits à des postes de tacherons. Les formations « maison » n'ont rien à voir avec la notion de performance industrielle. Elles n'ont aucune reconnaissance. Ainsi, plus le salarié prend de l'ancienneté, moins il se sentira capable de trouver un autre emploi. Cet isolement du marché de l'emploi, cet enfermement psychologique et social sont indignes. Les salariés deviennent otages de ces conditions de travail imposées, dans un environnement de sécurité et d'hygiène particulièrement dangereux. Les risques psycho-sociaux sont à des niveaux très élevés, volontairement...

Une autre tranche de population est l'objet de traitements particuliers de la part des employeurs du secteur de la distribution directe. Les seniors .....

Les salariés de plus de 65 ans consti-

tuent pour l'employeur des proies de choix. Arrivés suite à des aléas et accidents de la vie ou tout simplement pour avoir un complément de revenu, cette catégorie représente dans la branche de la distribution directe des milliers d'emplois. Ils correspondent parfaitement au système féodal mis en place par les employeurs, là où les entreprises modernes depuis plus de cinquante ans ont choisi le management. En opposition, les générations nouvelles de travailleurs n'y passent seulement que quelques heures, puis jettent l'éponge, consternées par ce pitoyable spectacle.

Les salariés de plus de 65 ans représentent une autre caractéristique « intéressante ». En cas de besoin d'ajustement à la baisse des charges de personnels, dicté par un creux d'activité, les directions des ressources humaines n'auront qu'à leur adresser un courrier rappelant le droit en matière de départ à la retraite. Ou plus brutalement, profitant du peu de connaissances en matière de droit du travail de ces aînés, l'entreprise procédera à un écrémage sans y mettre les formes de la convenance et de la loi, sans morale. Les portes de l'entreprise leurs sont grandes ouvertes, dans les deux sens.

En 2018, les salariés du secteur de la distribution directe sont ces fourmis, fantômes en sursis que l'on peut croiser dans la rue. Ils sont ceux qu'une reine cupide et vaniteuse saura sacrifier sur l'autel de la profitabilité.

En 2018, des secteurs économiques, indirectement aidés par les leviers de l'Etat produisent aussi de la misère physique, matérielle, morale, sociale... De la misère humaine...

Dans un silence coupable. ●

**On demande aussi à d'autres salariés d'accepter, sans avenant à leur contrat de travail, des « nouvelles missions », avec bien entendu menace directe sur l'emploi si celles-ci ne sont pas acceptées.**



# SECAFI

Groupe ALPHA

# RÉUSSIR LA MISE EN PLACE DU CSE

## Formation - Diagnostic - Appui à la négociation

Après avoir engagé des changements profonds dans l'exercice du mandat des représentants du personnel et des délégués syndicaux à l'occasion des lois Rebsamen et El Khomri, les ordonnances Macron bouleversent à nouveau l'organisation du dialogue social au sein des entreprises.



## ORDONNANCES

## MACRON

Les comités d'entreprise et les CHSCT vont fusionner et les moyens disponibles pour les élus vont être réduits. Quels sont les pièges à éviter ? Comment faut-il se préparer et anticiper les objectifs de votre direction ?

Nous vous proposons de vous accompagner dans cette période de forte turbulence.

**Un appui sur mesure, adapté à votre contexte. Des consultants spécialisés dans l'accompagnement des représentants du personnel.**

- 1 Se former pour bien connaître la loi,
- 2 identifier les impacts spécifiques à votre entreprise,
- 3 identifier, vos priorités et vos points de vigilance,
- 4 vous accompagner pour faire émerger vos propositions et préparer les négociations,
- 5 sécuriser si besoin les éléments juridiques.

Pour toute demande d'informations et de rendez-vous de cadrage :

 : 06 80 91 76 97

01 53 62 70 00

[www.secafi.com](http://www.secafi.com)

Les révolutions technologiques, numériques et sociétales ont un impact direct sur le développement des compétences syndicales. De nouveaux emplois et de nouvelles formes de travail émergent, des lois plus mortifères les unes que les autres nous sont imposées.

# Prendre le **TEMPS** de

## SE FORMER



 JULIEN RICCARDI

**L'**intégration de tous ces subterfuges employés par les politico-capitalistes, est assez indigeste et chronophage. Nous devons expressément étayer notre approche du syndicalisme, afin de contrer et d'endiguer les attaques d'un patronat à qui l'on donne les pleins pouvoirs. Sans retard ni ambages, armons-nous d'une politique syndicale forte, structurée et commune à nos champs professionnels. La formation de nos militantes et militants permettra de renforcer notre pouvoir revendicatif et de redevenir force de proposition face à tous ces changements. Il est essentiel de prendre le temps

de se former, afin d'être automatiquement dans une démarche offensive. Être en capacité individuellement d'analyser et de produire des idées, mais surtout de les transformer collectivement en revendications.

La formation est un investissement personnel et citoyen, permettant de débattre, argumenter et défendre des idées fortes et fédératrices.

### Savoir être polyvalent

Avec l'arrivée du Comité social d'entreprise, héritage des ordonnances Macron, nous devons être tout à la fois économistes, politiques, sociologues, juristes, avoir des connaissances en matière de santé et de sécurité. Maitriser les questions

de la communication paraît indispensable. La formation syndicale s'inscrit dans une démarche de formation continue, en prise avec les réalités d'aujourd'hui.

La formation syndicale est plus que jamais un enjeu majeur pour la FILPAC CGT. Ces derniers mois, nous avons fait en sorte de développer, au travers de notre pôle

**Avec l'arrivée du Comité social d'entreprise, héritage des ordonnances Macron, nous devons être tout à la fois économistes, politiques, sociologues, juristes, avoir des connaissances en matière de santé et de sécurité.**

formation, des thématiques et des modules fondamentaux et pragmatiques en les rendant les plus accessibles possible : une démarche proactive qui répond aux besoins de nos délégués et adhérents au fur et à mesure de leurs prises de responsabilités au sein de nouvelles instances.

Certes, nos camarades acquièrent, au fil du temps, diverses compétences dans l'exercice de leur mission : une formation « informelle » qui s'enrichit au contact des réalités de leur entreprise et dans l'action au service des salariés. Mais, bien souvent, cette expérience se révèle lacunaire quand il s'agit, lors des négociations annuelles, de contre-carrer des stratégies managériales empreintes de dédain ou d'artifices vis-à-vis des représentants du personnel.

Nous devons aller plus loin, d'abord pour former nos adhérents aux techniques de communication les plus performantes, mais surtout pour optimiser la qualité et l'efficacité de la formation sur des sujets essentiels comme la préparation des élections ou la maîtrise de la négociation collective. Nous nous appuyons pour cela sur des outils simples et pratiques comme les modules « élections au CSE », en deux volets, préparation aux élections et mise en application.

### Accroître nos compétences

Cette montée en puissance de la formation syndicale va permettre à nos représentants d'accroître leurs compétences, de pouvoir plus facilement révéler des injustices, confronter l'employeur à ses responsabilités, légitimer et organiser des mobilisations afin de réagir efficacement aux latitudes offertes au management par les nouvelles dispositions législatives régissant le dialogue social.

Les dernières réformes décidées par le gouvernement modifient en profondeur les conditions dans lesquelles nous évoluons, et c'est notamment le cas pour la formation syndicale.

Nous rencontrons des difficultés dans la mise en œuvre de la formation syndicale : retenues sur les salaires, entraves des employeurs, questionnements sur le montant de l'enveloppe disponible, annulations de stages...

## La formation professionnelle est un véritable enjeu pour notre avenir et va également subir des bouleversements.

Des dispositions légales existent, nous devons les intégrer afin de les appliquer de manière favorable au sein de nos entreprises.

L'article L.2145-12 du Code du travail prévoit que des conventions ou accords collectifs de travail peuvent fixer des modalités de financement de la formation syndicale (voir article de Nicolas Faucher).

La formation professionnelle est un véritable enjeu pour notre avenir, et va également subir des bouleversements. Ce volet formation professionnelle de la loi amplifie plus qu'il ne révolutionne l'existant. Avec deux marqueurs idéologiques forts : individualisation et libéralisation. La preuve avec le compte personnel de formation (le CPF). Créé en 2014, il sera désormais crédité en espèces sonnantes et trébuchantes : à hauteur de 500 euros (800 pour les non qualifiés) et non plus 24 heures par an.

### Savoir anticiper

Tous ces bouleversements sont à prendre en considération. La fusion des IRP, la modification des financements, sont autant de freins à notre développement, si nous n'anticipons pas !

Concernant la mise en place du CSE, le regroupement des mandats, donc la multiplication des missions et des responsabilités, nécessite un éclairage nouveau sur nos droits. En effet, les membres de la délégation du personnel du CSE bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail. Ce droit à la formation existe pour tous les CSE, quelle que soit la taille de l'entreprise ou de l'établissement (3 jours pour les entreprises de moins de 300 salariés et 5 jours pour les plus de 300).

La formation santé, sécurité et conditions de travail a pour but de développer l'aptitude du stagiaire à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse des conditions de travail ; d'initier le stagiaire aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour

prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Elle doit être dispensée dès la première désignation des membres selon un programme théorique et pratique qui tient compte des caractéristiques de la branche professionnelles de l'entreprise, des caractères spécifiques de l'entreprise et du rôle des représentants du personnel au CSE.

La formation est prise en charge par l'employeur. Les modalités de cette prise en charge sont variables selon le type de frais remboursés :

- les frais de déplacement sont pris en charge à hauteur du tarif de seconde classe des chemins de fer applicable au trajet le plus direct depuis le siège de l'établissement jusqu'au lieu de dispense de la formation ;

- les frais de séjour sont pris en charge à hauteur du montant de l'indemnité de mission fixée en application de la réglementation applicable aux déplacements temporaires des fonctionnaires. Cette indemnité équivaut au maximum à 60 €.

- les frais relatifs à la rémunération des organismes de formation sont pris en charge à concurrence d'un montant qui ne peut dépasser, par jour et par stagiaire, l'équivalent de 36 fois le montant horaire du salaire minimum de croissance (SMIC). En 2018 cela équivaut à 355,68 € par jour et par stagiaire (= 36 X 9,88 €).

Le temps consacré aux formations est pris sur le temps de travail et est rémunéré comme tel. Il n'est pas déduit des heures de délégation.

Tous les syndiqués doivent pouvoir bénéficier de formations syndicales adaptées à leurs besoins. Cela implique anticipations, prévisions, programmations et rigueur dans l'organisation. Cela implique également une attention particulière pour identifier ce que sont les besoins des syndiqués, mais aussi des structures et une définition réfléchie des priorités. ●

La formation syndicale est, elle aussi, dans le collimateur du patronat et du gouvernement. Au travers des ordonnances Macron, c'est l'indépendance syndicale qui est en cause. Raison de plus pour prendre dès aujourd'hui des initiatives.

# Mémo pratique pour la *formation syndicale*

 NICOLAS FAUCHER,  
SECRÉTAIRE FÉDÉRAL À L'ORGANISATION ET À LA VIE SYNDICALE

**E**njeu crucial de la bataille des idées, la formation syndicale est plus que jamais dans le collimateur des gouvernants et du patronat. Les récentes ordonnances impactent aussi le congé de formation économique, sociale et syndicale tant sur le fond que sur leur organisation. Il s'agit pour le patronat et son appendice gouvernemental d'imposer leur modèle de relations sociales prenant appui sur le consensuel et le partage de leur projet de régression sociale. Ainsi le financement des formations sera organisé par les DRH où se mêleront élus et directions, dans le but d'un partage commun et consensuel des stratégies d'entreprise et leur déclinaison sur l'emploi, les salaires et les conditions de travail. Se former en toute indépendance et favoriser la transmission de nos repères idéologiques et de nos valeurs syndicales va devenir encore plus difficile si nous ne prenons pas dès maintenant les bons réflexes organisationnels.

**Se former en toute indépendance et favoriser la transmission de nos repères idéologiques et de nos valeurs syndicales va devenir encore plus difficile si nous ne prenons pas dès maintenant les bons réflexes organisationnels.**

Le mémo qui suit permet à chacune et chacun d'être outillé pour imposer nos contenus et nos formations et ainsi empêcher le patronat d'imposer les siens.

### QUEL DISPOSITIF POUR QUELLE FORMATION?

Nous distinguerons sur la forme et les modalités les deux principaux types de formations syndicales qui sont accessibles aux syndiqués comme aux élus et mandatés.

#### 1. Le congé de formation économique, sociale et syndicale :

Douze jours par salarié de droit annuel à la formation syndicale (conservé pour la forme), et un nombre de jours de congés susceptibles d'être pris par établissement (voir tableau ci-après) sont les règles qui demeurent. Durant le congé de formation économique, sociale et syndicale, le salaire est maintenu par l'employeur (ordonnance n°2017-1386 du 22 sept. 2017, art.6). Se pose la question des frais pédagogiques, de l'hébergement et des repas qui demeurent à la charge du syndicat si rien n'est entrepris par l'employeur. En effet, l'article L.2145-12 du Code du travail prévoit que des conventions ou accords collectifs de travail peuvent fixer des modalités de financement de la formation syndicale servant à couvrir les frais susmentionnés. La négociation de la mise en place du CSE est le meilleur moment durant lequel se définissent les différentes modalités de l'exercice syndical dans et hors de l'entreprise. Sans financement fléché, la formation représente bien souvent un coût qui dissuade nombre de syndicats d'organiser de

la formation syndicale, hormis celle prévue pour les élus du futur CSE dont les frais sont assumés par le comité lui-même.

Il est même prévu la création de fonds mutualisés en vue d'assurer la rémunération des congés et le financement de la formation au niveau d'une branche professionnelle par exemple.

À l'heure des regroupements de conventions collectives, la revendication du financement de la formation syndicale doit être un des points de la négociation collective. L'effort doit être fait dans chacune de nos bases syndicales pour que tous les droits à la formation syndicale soient utilisés. Un droit ne s'usant que si on ne sert pas !

La prise en charge des frais ne doit pas être un frein à se former, à la condition d'y remédier dans le cadre de négociations, de bourses d'étude et d'ingénierie de formation pour utiliser le financement du CPF (souvent inutilisé).

Les sujets traités en formation syndicale sont suffisamment multiples et variés, à commencer par la connaissance de notre organisation syndicale (ex niveau 1 et 2), pour que chaque année les syndiqués utilisent leur droit à se former.

#### 2. Les formations CHS-CT, CE, CSE et SSCT

Ce qui appartenait de droit aux organisations syndicales risque de leur être potentiellement dérobé si nous n'y prenons garde. Appuyé par certaines organisations syndicales ayant fait le choix de l'accompagnement des stratégies d'entreprises, le patronat a réussi le tour de force de faire passer dans les ordonnances Macron la possibilité de former les futurs élus du personnel par ses officines rattachées au MEDEF.

Les exemples se multiplient d'offres de



Nombre de jours de formation professionnelle par nombre de salariés

Nombre de salariés dans l'établissement	Nombre de jours maximum
01 à 24	12
25 à 49	24
50 à 74	36
75 à 99	48
100 à 124	60
125 à 149	72
150 à 174	84
175 à 199	96
200 à 224	108
225 à 249	120
250 à 274	132
275 à 299	144
300 à 324	156
325 à 349	168
350 à 374	180
375 à 399	192
400 à 424	204
425 à 449	216
450 à 474	228
475 à 499	240
500 à 549	252
550 à 599	264
600 à 649	276
650 à 699	288
700 à 749	300
750 à 799	312
800 à 849	324
850 à 899	336
900 à 949	348
950 à 999	360
1 000 à 1 099	372
1 100 à 1 199	384
1 200 à 1 299	396
1 300 à 1 399	408
1 400 à 1 499	420
1 500 à 4 999	+12 jours par 100 ou fraction de 100
Plus de 4999	+12 jours par 200 ou fraction de 200

formation proposées voire imposées par les directions dès l'élection des nouveaux élus au CSE. Si, dans la plupart des cas, les élus sur les listes CGT ne se laissent pas prendre dans les filets du formatage patronal, il n'empêche que, dans le cas d'une pluralité syndicale, certains cèdent devant la pression conjointe des autres organisations syndicales et de la direction. Sachez-le, vous êtes vos propres décideurs en la matière et personne

## La formation syndicale était une prérogative exclusive des organisations syndicales avant les ordonnances Macron, dorénavant elle est limitée et le patronat peut y intervenir.

ne peut vous imposer un organisme de formation autre que celui que vous avez choisi. Il n'existe aucun organisme de formation, ni de cabinet d'expertise ou de conseil qui ne soit neutre. La vision que l'on se fait du mandat et de la manière de l'exercer dans le cadre de la loi dépend des orientations syndicales que chaque confédération adopte.

### • Utiliser tous nos droits des anciennes IRP

Beaucoup d'élus ont à leur crédit nombre de jours de formation CE et CHS-CT. Si ces droits ne sont pas utilisés avant la mise en place des CSE, ils seront perdus et offerts gracieusement aux directions d'entreprises.

Il n'est pas trop tard et les formations proposées par le pôle fédéral peuvent répondre soit à une actualisation législative et/ou à une petite piqure de rappel syndical.

Concernant le CHS-CT, la formation est payée par l'employeur et le salaire intégralement maintenu. Pour le CE, le salaire est maintenu et la formation (cout pédagogique et frais) est réglée sur le budget fonctionnement du CE.

### • 5 jours et rien d'autres pour le CSE ?

Les ordonnances corsètent considérablement le droit à la formation des élus au CSE, en restreignant ce droit aux nouveaux élus pour la première fois de la présente instance. En clair, si rien n'est négocié dans le cadre de la mise en place d'un renouvellement d'un droit à la formation à chaque nouvelle élection au CSE, les élus ayant déjà été formés pourraient ne plus l'être jusqu'à la fin de leur engagement syndical dans cette instance (différentes appréciations de la loi sont en cours).

Encore une fois, être formé à la négociation de la mise en place CSE est indispensable si l'on veut éviter de voir nos droits encore plus amputés qu'ils ne le sont par ces ordonnances antisyndicales.

Il est donc essentiel de négocier la réactualisation des connaissances par une formation pour l'ensemble des élus du CSE (titulaires et suppléants), des délégués de proximité et des mandatés syndicaux.

La formation syndicale était une prérogative exclusive des organisations syndicales avant les ordonnances Macron ; dorénavant elle est limitée et le patronat peut y intervenir. Pour éviter de telles dérives, la formation syndicale doit être une priorité revendicative dans les négociations des branches professionnelles comme d'entreprises, tant sur les moyens qu'ils lui sont consacrés que le retour à l'exclusivité syndicale.

Enfin, nous disposons d'autres droits à la formation insuffisamment utilisés aujourd'hui ! Les formations portant sur les accidents du travail et de la maladie professionnelle (AT/MP), les formations pour les conseillers des salariés, celles relatives à l'administration des OPCA puis des OPCO, des mutuelles et organismes de protection sociale, etc.

À nous de nous en saisir et d'utiliser jusqu'à épuisement nos droits pour en revendiquer d'autres supplémentaires. Pour organiser vos formations dans vos syndicats, prenez contact avec le pôle formation de la fédération ! ●

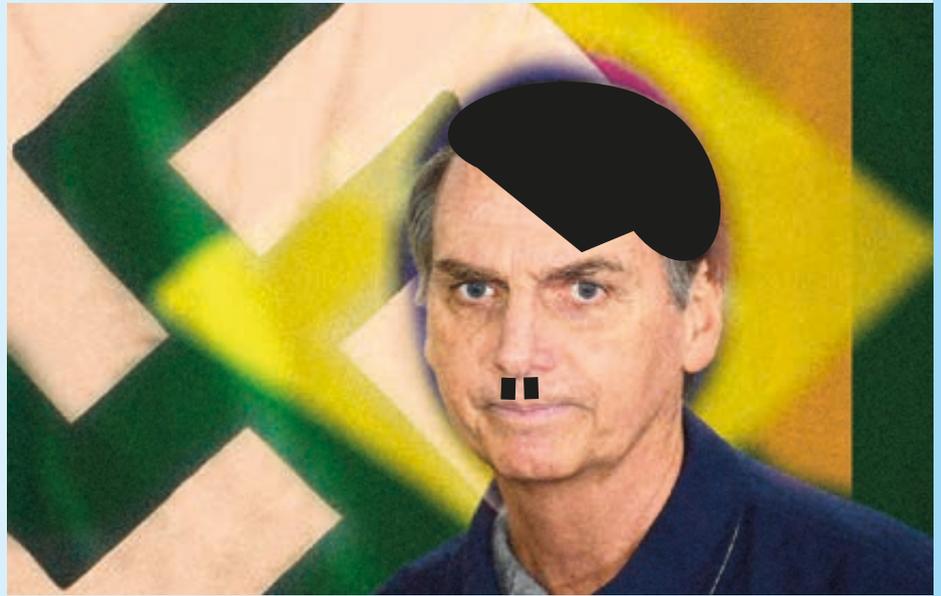


## BRÉSIL

### RÉSISTANCE AU BRÉSIL

La récente élection présidentielle a vu l'élection à la magistrature suprême d'un candidat d'extrême droite, Jair Bolsonaro, ancien officier de l'armée et nostalgique de la période de la dictature militaire. Il reproche même à cette dernière d'avoir été trop conciliante, et pas assez répressive, contre la gauche et les communistes. Cette arrivée au pouvoir de l'extrême droite survient après plusieurs années de crises politiques, marquées notamment par la destitution de la présidente Dilma Rousseff – qui, elle, avait combattu la dictature les armes à la main et avait été emprisonnée et torturée – dans ce qu'il faut bien appeler un coup d'État constitutionnel. Le procès contre l'ancien président Lula, que tous les sondages donnaient largement favori, son emprisonnement et surtout l'interdiction de se présenter à quelques semaines du scrutin n'a sans doute pas permis au candidat du parti des travailleurs, Fernando Haddad, de se faire assez connaître et de mener une campagne de fond dans cet immense pays.

Malgré cela, le candidat de gauche a réuni près de 30 % des voix au premier tour et atteint les 42 % au second. Ce qui prouve que, dans une société polarisée, des larges fronts de résistance à l'extrême droite et à la fascisation du pays existent. D'autant plus, et cela a été fort peu souligné par les médias en France, qu'à la Chambre des députés, c'est le parti des travailleurs qui forme le groupe le plus important avec 56 députés (à qui on peut ajouter les 9 députés du parti communiste du Brésil qui avait soutenu Haddad à la présidentielle), même si le parti du nouveau président (le parti social libéral, 52 députés) va s'assurer une majorité en s'alliant à d'autres partis de droite et du centre. C'est aussi sur les questions sociales et



économiques que l'extrême droite va malheureusement imprimer sa marque. Comme sous la dictature de Pinochet au Chili, le président Bolsonaro s'est entouré d'économistes issus des « Chicago's boys » et qui promeuvent une politique ultralibérale et d'austérité pour les salariés. Comme sous Pinochet, la bourgeoisie brésilienne table sur un pouvoir autoritaire pour modeler la société dans un sens ultralibéral et mater toute contestation sociale ou politique. La réalité brésilienne amène également à se pencher sur le rôle de la presse, et notamment du groupe Globo, qui est en situation de quasi-monopole et qui a mené une campagne acharnée contre les anciens présidents Lula et Rousseff, contre le PT et les syndicats. Globo télévision couvre l'ensemble du Brésil par l'intermédiaire de cinq réseaux de diffusion, Globo est également diffusé dans une centaine de pays, possède plusieurs quotidiens et magazines, a une société de production cinématographique, des maisons d'édition, investit dans la musique et les spectacles, prospère dans l'agro-alimentaire, les marchés financiers et l'immobilier.

### LA RÉACTION DE LA CUT

La direction exécutive de la Centrale unique des travailleurs (CUT), s'est réunie le 9 novembre dernier à São Paulo elle pointe les risques représentés par l'élection de Bolsonaro « pour la démocratie, les droits sociaux et du travail et la souveraineté nationale ». La CUT souligne que le président élu se déclarait candidat antisystème alors qu'il en est le produit : « Au second tour, l'ancien capitaine a gagné le soutien de presque tous les hommes d'affaires, des chefs des partis de droite, en plus de son noyau de nostalgiques de la dictature militaire, de chefs d'églises évangéliques (...) »

La CUT appelle à une grande journée de mobilisation et d'actions pour défendre la Sécurité sociale le 22 novembre et s'adresse à toutes les organisations syndicales « pour tenir une réunion nationale de la classe ouvrière au cours du premier semestre 2019 pour aller vers la formulation de revendications et d'actions politiques communes ». Elle appelle aussi à développer la solidarité avec le Mouvement des travailleurs sans terre. ///

\* 400 personnes tuées pendant la dictature, des dizaines de milliers d'emprisonnés et torturés, 10 000 opposants politiques contraints à l'exil.

## DROITS SYNDICAUX

### Aggravation des atteintes aux droits, la France épinglée

Selon l'Indice des droits dans le monde 2018 publié par la CSI (Confédération syndicale internationale dont la CGT est membre) « le nombre de pays qui pratiquent des arrestations et détentions arbitraires de travailleurs est passé de 44 en 2017 à 59 en 2018, et la liberté d'expression est limitée dans 54 pays. »

La secrétaire générale de la CSI, Sharan Burrow, note que « le Brésil a adopté des lois qui privent les travailleurs de la liberté syndicale, la Chine restreint la liberté d'expression et l'Indonésie a fait appel aux militaires pour éliminer les conflits du travail. »

« Le travail décent et les droits démocratiques ont été affaiblis, poursuit-elle, dans presque tous les pays, alors que les inégalités continuent d'augmenter. Ce phénomène est dû au comportement scandaleux de nombreuses multinationales, telles que Samsung, dont les pratiques antisyndicales empêchent les travailleurs d'exercer leur droit de liberté syndicale et de négociation collective, comme le révèlent des documents internes de l'entreprise saisis dans ses bureaux, en Corée. »

Le rapport de l'Indice note que 65 % des 142 pays étudiés excluent des catégories de travailleurs de la législation du travail ; que 87 % ont enfreint le droit de grève ; que 81 % privent des travailleurs, voire tous les travailleurs, du droit à la négociation collective ; que le nombre de pays où les travailleurs sont exposés à la violence physique est passé de 59 à 65. De même, le nombre de pays qui ont procédé à des arrestations et des emprisonnements de travailleurs est passé de 44 à 59. La Colombie détient encore le record du nombre de syndicalistes assassinés (19 en 2017).

D'après l'Indice (qui classe les pays de 1 à 5 selon 97 indicateurs), la France est en catégorie 2 (violations réitérées des droits).

Le rapport précise : « En France, un an après l'adoption de la loi polémique « El Khomri » réformant le Code du travail, sans aucun débat parlementaire, le gouvernement nouvellement élu a évité toutes discussions démocratiques et a adopté des ordonnances tout aussi controversées qui portent atteinte à la hiérarchie des normes et affaiblissent considérablement les protections des travailleurs. » ///

## TURQUIE

### Assassinat d'Abdullah Karakan

Abdullah Karakan, président du Syndicat des travailleurs de la chimie et du caoutchouc, affilié à la Disk (Confédération des syndicats progressistes de Turquie) a été assassiné le mercredi 14 novembre à Adapazarı, alors qu'il participait à un meeting avec les salariés de Goodyear. Il avait engagé une bataille depuis plusieurs années contre les délocalisations orchestrées par les multinationales. Deux autres responsables syndicaux ont été blessés (le pronostic vital du délégué syndical de Goodyear, Osman Bayraktar, est engagé) lors de cette attaque menée par armes à feu.



Obsèques d'Abdullah Karakan



## ASSASSINAT

### LE MORT DU CONSULAT

**Jamal Kashoggi a été élu par l'hebdomadaire américain *Time*, homme de l'année. C'est la première fois de son histoire que le grand newsmagazine honore de la sorte une personne décédée<sup>1</sup>.**

Il est vrai que le sort de Jamal Kashoggi et les réactions qu'il a suscitées constituent un événement extraordinaire, au sens propre du terme. Extraordinaire d'abord par l'impact qu'il a eu. Il faut bien le dire sans les révélations et les enquêtes des journalistes turcs<sup>2</sup>, le cas de la disparition de Jamal Kashoggi n'aurait peut-être été traité que comme un fait divers.

Reprenons le fil de l'histoire. Le 2 octobre 2018, Jamal Kashoggi, journaliste saoudien reconnu mondialement pour ses analyses sur la situation politique proche-orientale, qui fut obligé de fuir son pays pour avoir été trop critique envers le nouvel homme fort, Mohammed ben Salmane – prince héritier désigné – se rend au consulat de son pays à Ankara pour signer des papiers concernant son futur mariage. Bien que ses amis proches lui aient déconseillé de s'y rendre le journaliste estime qu'il ne risque rien car tous ses proches savent qu'il a ce rendez-vous. On connaît malheureusement la suite : Kashoggi ne sort pas vivant du consulat. On apprendra qu'il a été tué (vraisemblablement étranglé), son corps démembré. Le prince héritier est montré du doigt comme étant l'instigateur du meurtre. On sait que le prince, présent depuis des années par les chancelleries occidentales comme un moderniste qu'il faut soutenir, a souvent recours à des hommes de main pour faire la sale besogne. Depuis son arrivée au seuil du pouvoir, les arrestations arbitraires, la répression n'ont non seulement pas cessé mais se sont aggravées. Ce meurtre est un révélateur. Depuis des décennies, l'opposition saoudienne

est martyrisée. Ce pays pratique à tour de bras les exécutions capitales, y compris pour des raisons politiques. Jamais les chancelleries où les gouvernements n'ont émis la moindre critique, considérant, comme d'ailleurs l'a ouvertement reconnu Donald Trump, que les rapports économique-stratégiques avec le royaume étaient plus importants que la démocratie et le respect des libertés. Il est vrai que l'Arabie Saoudite tient une place importante dans la production pétrolière et dans la formation des prix de la matière première. Elle joue un rôle non négligeable au plan régional, étant un allié direct des États-Unis (et par ricochet d'Israël) dans sa lutte contre l'Iran.

L'indignation qui a suivi le meurtre du journaliste a partiellement, mais pas complètement, changé la donne. La France a protesté du bout des lèvres, semblant donner un blanc-seing au prince héritier qui n'aurait pas été au courant du complot contre Kashoggi. Il est vrai que Paris vend des armes, beaucoup d'armes, au royaume et que tous les gouvernements successifs se sont toujours fait une joie de se rendre à Riyad (on se souvient de la photo indécente de François Hollande jouant sur place, tout sourire, avec un sabre.) C'est au sabre que sont décapités les condamnés à mort en Arabie Saoudite... Depuis des années le royaume saoudien participe avec violence à la guerre du Yémen (bombardements intensifs). Silence radio jusqu'il y a quelques semaines, où justement les révélations sur l'assassinat de Kashoggi ont poussé les Occidentaux à réclamer la fin de la guerre dans ce pays. Hypocrisie quand tu les tiens. Aujourd'hui les grands de ce monde font de nouveau les yeux doux au prince héritier avec lequel le président Macron s'est entretenu en aparté (filmé quand même) sans que l'on sache ce que notre Jupiter lui a dit<sup>3</sup>. ///

1. Quelques jours avant ce choix le président américain Donald Trump avait déclaré qu'il serait injuste que lui-même ne soit pas désigné comme étant l'homme de l'année, vantant tout ce qu'il avait fait pour le bien de notre planète.

2. Bien aidés d'ailleurs (mais les sources servent aussi à cela) par les services secrets turcs, apparemment bien renseignés depuis l'intérieur du consulat.

3. Devant l'ampleur du scandale, les autorités saoudiennes ont ouvert une enquête qui a blanchi le prince mais surtout qui a, par la bouche du procureur, exigé la peine de mort pour une dizaine de coupables alors que l'enquête ne venait que de démarrer.

### Devenu critique, Kashoggi était gênant

Jamal Kashoggi est l'ancien directeur de la chaîne de télé Al-Arab News. C'était un proche du pouvoir (il avait aussi au temps de la guerre soviétique en Afghanistan travaillé avec les services secrets saoudiens, notamment pour encadrer les moudjahiddin venus de son pays et avait eu des contacts étroits avec Oussama ben Laden lorsque celui-ci était le protégé des Américains pendant la guerre d'Afghanistan), avant de critiquer le nouveau prince héritier. Obligé de quitter le pays, où il était interdit d'exercer son métier depuis un an, en 2017, il critique les tendances autocratiques et la guerre au Yémen. Il s'exile aux États-Unis où il devient chroniqueur au *Washington Post*.



# LETTRES françaises

## Les Lettres françaises reviennent au papier

Le journal culturel dont Aragon fut le directeur de 1953 à 1972,  
s'offre une nouvelle vie après plusieurs années de publications sur le net, en pdf.

« Nous serons peut-être au début une petite armée.  
Mais avec vous, nous devons gagner ce pari, le pari de l'intelligence,  
dans un temps où l'obscurantisme pèse sur nos esprits  
comme une chape de plomb. Alors, allons y ! »

**Jean Ristat**

Directeur des *Lettres françaises*



### BULLETIN D'ABONNEMENT AUX LETTRES FRANÇAISES

**Version papier.** Je désire m'abonner aux *Lettres françaises*.

Pour ce faire j'utilise une des propositions d'abonnement :

11 numéros de 16 pages – **20 euros**

11 numéros de 16 pages et 2 hors série – **35 euros**

Soutien – **50 euros** et plus

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : ..... Téléphone : .....

Chèques à l'ordre de SEPC-Helvétius, en indiquant au dos *Les lettres françaises*

Bon de commande à retourner à l'adresse suivante : **SAS-Helvétius, 21 place Maurice-Thorez Local, 1, 94800 Villejuif**  
abonnementsLLF@editionshelvetius.com

Deux rencontres internationales d'importance, auxquelles la FILPAC a participé, se sont déroulées ces derniers mois.

# FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES TRAVAILLEURS

✍️ MARC JARNOUX, PASCAL LEFÈVRE, FILPAC CGT

## SÃO PAULO

**Les 6 et 7 septembre 2018 s'est tenu à São Paulo (Brésil) la réunion du Groupe de Paris d'IndustriAll.**

Ce groupe a été fondé lors du congrès IndustriAll Global de Rio « grâce à la volonté de certains syndicats de travailler ensemble afin de partager profitablement leurs réflexions pour une meilleure efficacité sur le terrain du syndicalisme internationale, notamment au sein de l'exécutif d'IndustriAll Global (AIG)<sup>1</sup> ».

Avec naturellement une forte délégation de la CUT brésilienne, ce sont des délégations d'Uruguay, d'Espagne, d'Italie, d'Argentine, d'Afrique du Sud et de France (la FILPAC et la FTM CGT) qui ont participé à cette réunion. (Les représentants des États-Unis et d'Australie ont participé à la rencontre par visioconférence.) Monica Bruckmann, docteur en sciences politiques de l'université fédérale de Fluminense à Rio a présenté une étude sur l'avenir économique mondial à long et moyen termes qui montre que les pays aujourd'hui les plus riches (le G7) vont se retrouver déclassés par les pays émergents qui vont devenir les plus grandes puissances économiques mondiales. Évidemment ce changement de paradigme économique peut déstabiliser l'équilibre du monde capitaliste actuel pour déboucher sur un nouvel ordre mondial. Au cours de cette rencontre les syndicalistes états-uniens et australiens ont dénoncé la politique du pire pratiquée dans leurs pays en terme de conditions de vie et de travail, montrant concrètement ce que les réformes néolibérales imposent comme conditions de travail. Pour leur part les Brésiliens expliquent que le nouveau gouvernement de droite a cassé une partie des droits des syndicats et des travailleurs et n'a cessé de précariser le salariat. Les participants à la rencontre se sont

entendus sur l'importance de travailler au sein d'IndustriAll Global à garder une vision plus proche des préoccupations des travailleurs, notamment par le biais d'une approche plus revendicative et d'accompagner plus efficacement les luttes des salariés. Les participants veulent également créer des solidarités fortes entre les travailleurs des pays « riches » avec les pays pauvres et émergents. « Le Groupe de Paris se donne pour objectif de travailler à impulser des choix plus progressistes dans les décisions et la politique syndicale d'IndustriAll Global afin d'intensifier notre combat contre le système capitaliste qui détruit et les êtres humains et la planète. » Les syndicalistes ont participé à une mobilisation citoyenne organisée par la CUT afin d'exiger la libération de Lula.

## VIENNE

**À la conférence d'Uni Global Union, qui s'est tenue dans la capitale autrichienne en septembre, étaient représentés 49 syndicats ouvriers qui ont débattu pendant deux jours de la question du temps de travail. Ci-dessous le compte-rendu de la délégation.**

Dans un premier temps, les témoignages des syndicats européens se sont succédé attestant d'une remise en cause généralisée des législations sur le temps du travail pour la plupart issues de luttes sociales. L'Autriche vient d'en faire la douloureuse expérience, cet été, par la promulgation d'une loi du gouvernement d'extrême droite qui remet en cause plusieurs décennies de conquêtes sociales : retour à la journée de 12 heures et 60 heures par semaine ! La nouvelle législation protège les patrons et contraint les salariés. L'employeur a tout droit sur le temps de travail, la réforme casse complètement le système de dialogue social historique autrichien.

La violence du pouvoir d'extrême droite met fin au système de « partenariat social » qui avait permis à l'Autriche de s'extirper de la pauvreté et des conditions de travail déplorables d'après-guerre pour Barbara Teiber, Présidente du syndicat GPA-DJP (syndicat des travailleurs de la Presse, des Journalistes et du Papier).

Pour Frank Birske, président de UNI Europe et de la centrale syndicale allemande VERDI, le retour vers la journée de 12 heures n'est pas dû au hasard mais à une offensive patronale coordonnée au niveau européen.

Les conséquences de cette offensive sont un temps de travail plus flexible et plus long au nom de la digitalisation, une intensification et extension du temps de travail avec immixtion dans la sphère privée toujours plus conséquente.

Dans le même temps, nous assistons à un mouvement généralisé de cette offensive patronale qui se caractérise aussi par une explosion de la précarité et un éclatement des temps de présence au travail illustré par le retour des « tâcherons » (paiement à la tâche). L'ensemble des syndicats a pu témoigner de ce tsunami libéral contre les conquêtes sociales en matière de temps de travail. La très grande majorité des prises de paroles a été dans le sens d'une riposte sociale structurée et coordonnée. Toutefois, les approches syndicales sur la forme de cette riposte sont encore à définir tant elles diffèrent de par les cultures de luttes sociales. Imaginez déjà au sein du groupe français entre les propositions de la CFDT, celles de FO et les nôtres faites lors de cette conférence, alors multiplions cela par 40 et voilà l'équation à résoudre ! Pour autant, pour la première fois depuis bien longtemps, la dégradation de la situation sociale pousse la très grande majorité des syndicats présents à rejoindre le type d'actions syndicales proposées par notre organisation syndicale. Les attendus de la conférence se trouvent dans la déclaration adoptée à l'unanimité des organisations syndicales présentes.

Les suites de cette conférence se feront dans les semaines à venir au travers la mise en place de collectifs pour construire des mobilisations syndicales à l'échelle du continent dans les secteurs couverts par UNI Europe. Soyons tous au rendez-vous des mobilisations à venir pour une diminution effective du temps de travail, avec augmentation des salaires et de meilleures conditions de travail en Europe<sup>2</sup>. ●

1. Extraits du compte rendu de la délégation : (filpac-cgt.fr onglet international)

2. Voir sur filpac-cgt.fr la déclaration d'UNI sur temps de travail et politique de négociations.



AG2R LA MONDIALE

Santé & Prévoyance

# ON SE COMPREND MIEUX QUAND ON EST PROCHE

Nous sommes l'interlocuteur privilégié des branches professionnelles dans la mise en place et le suivi des régimes de protection sociale complémentaires conventionnels de santé et de prévoyance.

Déployées sur plus de **100 sites en région**, nos équipes de terrain interviennent au plus près des entreprises et des salariés, des employeurs et des particuliers.

Et, **solidaires** parce que nous ne voulons oublier personne, nous renforçons notre **engagement social** auprès des plus fragiles.



**EXPERTISE**  
**ACCOMPAGNEMENT**

**PROXIMITÉ**

**SOLIDARITÉ**

Pour en savoir plus : Joël Bienassis  
Direction des Accords Collectifs

Tél. : 01 76 60 85 32  
[dac-interpro@ag2rlamondiale.fr](mailto:dac-interpro@ag2rlamondiale.fr)

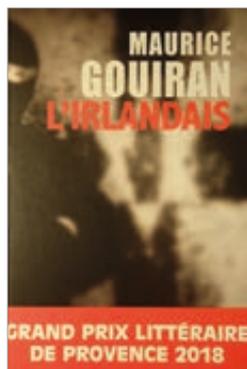
## L'Irlandais

GRAND PRIX LITTÉRAIRE  
DE PROVENCE 2018

 YVON HUET

Maurice Gouiran, écrivain français né le 21 mars 1946, près de Marseille, dans une famille de bergers et de félibres (écrivains en langue d'oc) en est à son 28<sup>e</sup> livre. Il fait partie de cette communauté d'auteurs de romans policiers qui savent, comme Roger Martin, Gildas Girodeau et bien d'autres, donner au roman noir ses lettres d'humanité en nous renseignant sur l'histoire sur un mode pathétique et accompli. L'énigme d'un crime nous transporte dans les coulisses du conflit irlandais dans un rythme où le suspense et la curiosité font bon ménage. De Belfast à Roves, son village près de Marseille, une année passe son chemin pendant que le papier se noircit de l'expression d'une imagination qui se doit toujours de dépasser l'imagination. On reprendra cet éloge justifié de la revue *la Cause littéraire* : « Maurice Gouiran offre à ses lecteurs un condensé de son savoir-faire de conteur d'histoires dans *l'Histoire, de professionnel de la littérature noire. Passionnant de bout en bout !* » À croquer. ●

*L'Irlandais*, de Maurice Gouiran, éditions Jigal Polar, 2018, 238 pages, 18,50 €



## Une histoire populaire de la France



« En 1980, l'universitaire américain Howard Zinn publiait une Histoire populaire des États-Unis afin de redonner la parole à ceux qui en avaient été privés – les femmes, les Amérindiens, les esclaves –, trois décennies plus tard, Gérard Noiriel s'est lancé dans un projet comparable au sujet de la France. De la guerre de Cent Ans à nos jours, son ouvrage décortique les relations de pouvoir au sein de la société. », écrit *le Monde diplomatique*.

Le pari de mettre à disposition une histoire populaire qui ne se noie pas dans les « complexités » sans pour autant les nier est gagné. Les images d'Épinal allant de « nos ancêtres les Gaulois » à la sonnerie du cor de Roland à Roncevaux apprises dans les écoles primaires depuis des lustres sont battues en brèche. Pour cet historien du monde ouvrier particulièrement brillant, le « peuple français désigne l'ensemble des individus qui ont été liés entre eux parce qu'ils ont été placés sous la dépendance de ce pouvoir souverain, d'abord comme sujets puis comme citoyens. » ● YH

*Une histoire populaire de la France*, de Gérard Noiriel, éditions Agone, 2018, 820 pages, 28 €.

## Le Rêve brisé

IL Y A 50 ANS TOMBAIT MARTIN LUTHER KING



« Qui, comment, pourquoi ? » Roger Martin est un pédagogue hors pair. Il va toujours au fond des choses et tel un archéologue il fouille, et il trouve, avec un talent d'écriture éprouvé qui ne fait que ravir le lecteur. Il lui donnera à chaque instant les repères qui lui permettront de comprendre les raisons de ce que nous appellerions chez nous un crime d'État. Nous suivons le guide.

Le 4 avril 1968, Martin Luther King était assassiné. Condamné à 99 ans de prison lors d'un simulacre de procès, James Earl Ray était-il bien le meurtrier ? Comment imaginer que ce malftrat sans envergure ait pu accomplir un acte aussi spectaculaire dans des conditions invraisemblables et prendre la fuite ? Que penser des accusations de la famille et des compagnons de King ? Du rôle de la police ? Du FBI ? Au-delà de l'identité du véritable assassin, *le Rêve brisé* jette un éclairage crû sur une période particulièrement violente de l'histoire des États-Unis et révèle pourquoi Martin Luther King a été assassiné à ce moment-là.

Roger Martin est l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages et de plusieurs centaines d'articles dans divers journaux et magazines. Il est un spécialiste de l'extrême droite américaine (*AmeriKKKa*, *Voyage dans l'Internationale néo-fasciste*), du mouvement noir (*Jusqu'à ce que mort s'ensuive*), et le créateur de la série bédé *AmeriKKKa*. ● YH

*Le Rêve brisé* de Roger Martin, éditions De Borée, mars 2018, 328 pages, 21 €.

# La Fin du chemin

1920-2000. DES INDÉPENDANTISTES EN BRETAGNE

Maryse Leroux, écrivaine bretonne, professeur de français en retraite, a écrit avec Ismaël Dupont, enseignant documentaliste à Morlay, un livre original qui met en scène, sur la base de nombreux témoignages et d'une chronologie, le mouvement indépendantiste breton du siècle dernier. Entre la culture bretonne à laquelle toute une population est attachée et qui attire de nombreux fans, à travers la langue, la littérature, la peinture, la musique et le patrimoine folklorique et festif, pour ne parler que cela, et la réalité du mouvement nationaliste de cette belle région, il y a un véritable fossé. Le constat est rude : « *Je croyais..., dit l'auteure, qu'ils allaient me parler avec passion de ce pays. Jamais. Pas un. Ils m'ont parlé de leur combat. En les écoutant, je m'étonnais d'être passionnée par des gens dont je n'aimais pas les idées.* » Reste la chronologie écrite par Ismaël Dumont. Elle aboutit à cette fin peu glorieuse de la collaboration avec l'occupant nazi. Il a su capter les frustrations très minoritaires mais réelles d'un monde perdu, orphelin d'une culture méprisée par une République qui a étouffé la langue populaire bretonne, aujourd'hui partiellement ressuscitée. Une étude très documentée et très facile d'accès. ● YH

**La Fin du chemin** de Maryse Le Roux, éditions Skol Vreizh, 4<sup>e</sup> trimestre 2017, 202 pages, 18 €.



# Le Directoire

LA RÉPUBLIQUE SANS LA DÉMOCRATIE

FRÉDÉRIC JOFFRE



On connaît encore mal le Directoire, période de transition agitée entre la Révolution de l'an II et le Consulat (qui annonçait l'Empire) et qui a peu retenu l'intérêt des historiens (à l'exception notable de Denis Woronoff dans son livre *la République bourgeoise*, publié en 1972, ce qui date quand même un peu).

Marc Belissa et Yannick Bosc livrent une analyse détaillée sur les quatre années (1795-1799) qui séparent la chute de

Robespierre et la fin de la Convention du coup d'État du 18 brumaire et qui verront les « thermidoriens » (Tallien, Fréron, Barras compromis dans l'application de la Terreur... mais acteurs de la chute de Robespierre) « terminer la révolution française ».

C'est en effet en réduisant la déclaration des droits de l'homme à une application abstraite, en confisquant la souveraineté populaire, en rétablissant le vote censitaire\* réservé aux élites possédantes que ces acteurs vont consacrer une « République des propriétaires », loin des principes généreux de 1789 et 1793. Caractérisée par une Constitution aberrante sans instrument viable de régulation politique – un exécutif de cinq directeurs dont l'un est remplacé chaque année ! Le pouvoir législatif encombré de deux chambres, Conseil des cinq-cents, Conseil des anciens – les quatre années de cette république bourgeoise seront rythmées par deux coups d'État, une répression brutale contre les authentiques républicains de l'an II et l'extrême gauche (Gracchus Babœuf et ses amis, jugés et exécutés), une insécurité dans la majeure partie du pays et les premières guerres napoléoniennes (campagne d'Italie et d'Égypte), sans parler des scandales de corruption des élites politiques, de l'inflation et des disettes récurrentes. Au-delà de ce chaos républicain, il faut y voir les débuts d'une République élitiste, parlementaire et colonialiste, modèle qui s'imposera en France dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Si l'histoire ne se répète pas, la période du Directoire apporte un éclairage pertinent sur la crise des valeurs républicaines que traverse notre époque. Le Directoire finira dans une déconfiture économique et politique totale en se jetant dans les bras d'un général ambitieux de 32 ans : Bonaparte, ce que, du reste, Robespierre avait pressenti. On connaît la suite... ●

**Le Directoire, la République sans la démocratie** de Marc Belissa et Yannick Bosc, éditions La Fabrique, 256 pages, 15 €.

\* Seuls les citoyens payant un certain degré d'impôt bénéficiaient du droit de vote.



# 1998-2018

## LIBRAIRIE FOLIES D'ENCRE DE SAINT-DENIS VINGT ANS, ÇA SE FÊTE !

  YVON HUET

**La librairie Folies d'encre de Saint-Denis vient de fêter ses vingt ans le 5 octobre dernier. Son dynamisme est partagée par ses fans mais pas seulement.**

**L**a transpiration humaniste de ce beau lieu culturel transpire l'humanisme et fait bien des émules, particulièrement du côté de la mairie, mais aussi des associations.

Preuve en est le succès de cet anniversaire qui a acté une vraie réussite. Sylvie Labas et les trois libraires qui l'accompagnent peuvent être fiers. La librairie indépendante, quand elle est conçue non pas comme un commerce banal mais comme un lieu d'épanouissement, ça marche. La librairie Folies d'encre, qui se trouve près de la basilique de Saint-Denis, est l'exemple épanoui d'un lien très fort avec l'activité sociale, solidaire et culturelle de la ville de Saint-Denis. Et la librairie n'est pas indépendante pour la galerie. Le choix très large de sa présentation permet à chacun, quelle que soit sa sensibilité, de trouver ce qu'il cherche, certes, mais aussi ce qu'il ne cherche pas forcément grâce au conseil des libraires et à un étalage très

efficace et esthétique des ouvrages. Sans faire de rapprochement avec Don Camillo et Peppone, monsieur le curé de la ville qui fut hier abbé de la basilique avoue qu'il est très heureux de venir chercher des livres en ce lieu. Laurent Russier, le maire, nous exprime ainsi son bonheur de voir une entreprise culturelle qui marche : « *Nous avons aidé cette librairie à son démarrage. Les citoyens de la ville ont répondu présent et elle a trouvé le meilleur lien pour participer de manière positive à la vie de la cité. Nous ne pouvons que nous en satisfaire.* » C'est sans compter sur les associatifs, en premier lieu la chorale, dirigée par Myriam, dans laquelle Sylvie Labas, gérante du lieu, s'investit régulièrement. Ce qui nous aura valu une soirée particulièrement bien chantée, et dansée avec le groupe Balu qui a déployé son talent pour une soirée où le bonheur, pour fêter cela, a éclairé le visage de tous les participants. Inévitable, Jean Bellanger, ancien

“

**Nous avons aidé cette librairie à son démarrage. Les citoyens de la ville ont répondu présent et elle a trouvé le meilleur lien pour participer de manière positive à la vie de la cité. Nous ne pouvons que nous en satisfaire.**”

**Laurent Russier,  
maire de Saint-Denis**

prête ouvrier, syndicaliste CGT et communiste, qui met toute son énergie au service du vivre ensemble dans cette ville très cosmopolite de Saint-Denis, ne voulait pas rater ce moment de partage convivial. Cerise sur le gâteau, nous avons rencontré Djarfer Chibani, conteur kabyle, qui ne cesse de porter haut et fort la culture de ses origines dans des lieux comme celui-ci. Autant dire que dans la salle, toutes les origines



Trois des quatre libraires, de gauche à droite, Aurélie Danmar, Sylvie Labas et Marie-Laure Legay.

se mélangent autour d'un repas collectif très bien organisé qui s'étend dans la rue pendant que les enfants se détendent dans le coin qui leur est réservé. Que dire de plus si ce n'est qu'on est toujours heureux de venir se fournir dans cette librairie, même quand on n'habite pas Saint-Denis, sachant aussi que Sylvie Labas est membre active de l'association AILF (Association internationale des libraires francophones) et qu'elle ne ménage pas son temps pour s'engager personnellement dans la solidarité avec, notamment, les libraires africains, en relation avec d'autres libraires européens, mais aussi québécois, pour ne citer que ces parties du monde. ●

## 20 ANS AU SERVICE DU LIVRE

« Folies d'encre s'est créée à Saint-Denis en septembre 1998, à partir de l'expérience de la librairie du même nom ouverte à Montreuil en 1981. Il s'agissait alors de développer, grâce à des projets de libraires reconnus, un réseau de librairies totalement indépendantes les unes des autres, ayant pour préoccupation commune, la diffusion et la distribution de la diversité éditoriale sur le département de la Seine-Saint-Denis, territoire alors déserté par les professionnels. Notre déménagement en septembre 2010, favorisé par la commune, et permettant l'agrandissement et un repositionnement de la librairie, a été très bénéfique.» SYLVIE LABAS ///

## Animation

« La librairie propose de façons régulière des événements : rencontres d'auteurs, lectures publiques, accueil de classes, de structures dédiées à l'enfance (nous avons invité des PMI et crèches à des séances de bébés-lecteurs), interventions dans des établissements scolaires, lectures gourmandes, expositions,... mais plus que tout, la librairie assure une présence quotidienne de libraires qualifiés, entretenant des relations très privilégiées avec les habitants de Saint-Denis et les associations. SL ///

## Vive la jeunesse

« Nous portons une grande attention sur l'accueil des plus jeunes. Nous affinons les choix et les propositions en fonction des populations, mais jamais au détriment de la création. 20 000 références en moyenne dans les rayons ou sur les tables sont présentées, et assurent la présence d'un grand nombre de petits éditeurs. L'équipe a également développé des partenariats avec de multiples associations ou structures de la ville et des alentours (Les Fous d'encre, Mots et Regards, l'ADADA, l'association du Café culturel, le Théâtre Gérard Phillippe, le cinéma l'Ecran, le Panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen Orient, RESF, la Dionyversité, Les Amis du journal Justice Liberté, l'Espace Théâtre de la fête de l'Humanité, l'amicale des Bretons de Saint-Denis...) Toutes les actions amenant les livres en extérieurs, mettant en avant différents fonds, nous permettent de toucher un public beaucoup plus large.» SL ///



Céline Murcier, bibliothécaire, militante de la culture du livre, en conversation avec un abbé de Saint-Denis.

## En direction des établissements scolaires

« Nous proposons à des classes de lycées d'animer avec nous des rencontres avec des auteurs à la librairie. En amont, une initiation à la lecture à haute voix menée par une comédienne, a permis de préparer des élèves à une lecture publique. Les professeurs, quant à eux, ont travaillé sur les livres avec les élèves afin que ces derniers puissent présenter les auteurs et mener la rencontre. La qualité et le succès de ces actions nous ont convaincus de la nécessité de développer ce genre de partenariat. Permettre aux élèves de vivre et faire vivre la littérature en dehors des établissements scolaires nous a paru fondamental.

« Des classes d'écoles élémentaires ou maternelles, des centres de loisirs, sont invités régulièrement à des lectures d'albums tout au long de l'année.

« En partenariat avec la C<sup>ie</sup> Bleue comme une orange de Saint-Denis, un atelier d'écriture à partir d'albums de jeunesse, a été mené cette année avec une classe de CE2. Une lecture-représentation publique a été donnée par les élèves à la librairie en fin d'année.» SL ///



Expertise PSE  
Conseil Analyse OS  
Risques Psychosociaux Gestion Droits des élus  
Comptabilité des CE CHSCT CE Formation  
Accompagnement  
Plan social Comptes annuels

LES CLEFS POUR ANTICIPER ET AGIR



# L'expertise au service des élus CE et CHSCT

Décrypter les comptes, anticiper les difficultés, démêler les impacts de réorganisations, cerner les enjeux sur l'emploi et les rémunérations, éclairer sur la stratégie des actionnaires, repérer les conséquences sur l'organisation du travail... mais aussi, prévenir le stress dans l'entreprise, analyser les conditions de travail et détecter les facteurs de risques, proposer des solutions...

Chaque jour, nos consultants experts, présents à Paris et en Région, sont au service des élus, des CE et des CHSCT pour leur permettre d'anticiper et de mieux agir.

[www.apex-isast.fr](http://www.apex-isast.fr)

Twitter : @Apex\_Isast

Facebook : @ApexIsast

32, rue de Chabrol - 75010 Paris • 01 53 72 00 00

**60 ans d'expertise  
au service de votre  
Protection Sociale !**



LA  
SANTÉ

LA  
PRÉ  
VOY  
ANCE

LA  
RE  
TRAI  
TE

L'AC  
TION  
SOC  
IALE

**Le Groupe de Protection Sociale des Professionnels des Industries Graphiques depuis plus de 60 ans.**

**Défendre vos intérêts en offrant les meilleures solutions** à vos besoins spécifiques en matière de Protection Sociale, notre raison d'être depuis plus de 60 ans ! Découvrez nos offres de protection collective et individuelle adaptées à vos besoins, à ceux de vos salariés et des retraités de la profession.

**Parlons-en !**

**0 809 10 28 08**

Service gratuit  
+ prix appel

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

**[www.lourmel.com](http://www.lourmel.com)**

# Benjamin Griveaux, à la prochaine révolution, il retournera son pantalon



**Ce qu'il y a de pire chez ces conseillers en serrage de ceinture, c'est qu'ils ne se privent de rien. Ils ne sont pas les premiers de cordée, ils sont ceux qui passent la corde au cou du peuple. Des bourreaux, en quelque sorte.**

JACQUES DIMET

A h que en voilà un qui ne se mouche pas avec le dos de la cuiller ! Un ci-devant Benjamin-Blaise Griveaux, dont on dit qu'il est le porte-parole d'un gouvernement aux abonnés absents. Il dit de lui et de ses comparses du pouvoir : « *on n'est pas idiots* ». Pas idiot, non, le porte-voix, tout simplement opportuniste. On ne peut s'empêcher de fredonner ces mots de la fameuse chanson éponyme de Jacques Dutronc : « *à la prochaine révolution, je retourne mon pantalon* ».

Voici un homme que l'on voit muré à la fois dans son mépris de classe et dans une arrogance qu'il copie sur Macron.

Il ne copie qu'un peu car, lui, il a raté son concours d'admission à l'ENA, mais il s'est bien rattrapé depuis. Ayant donc échoué à l'ENA, il se ressource au parti socialiste devenant délégué national de (c'est tout un programme, ne riez pas) *À gauche en Europe* Think tank de réflexion fondé par Dominique Strauss-Kahn et Michel Rocard.

De fait, il anime un groupe de strauss-kahniens dans lequel on retrouve les petites mains du macronisme d'aujourd'hui : Ismaël Emelien, Stanislas Guérini (le nouveau chef de La République en marche), Sibeth Ndiaye et le toujours socialiste Matthias Fekl (dernier ministre de l'Intérieur de François Hollande, il est membre de la direction socialiste). Du PS, notre Griveaux passe avec armes et bagages chez Macron, tout en ayant été pendant deux années directeur de la communication et des affaires publiques (n'en jetez plus) du premier groupe coté de l'immobilier commercial au monde, selon les termes de Wikipédia. Un groupe spécialisé dans l'investissement dans les grands centres commerciaux, en Europe et aux Amériques et dans des immeubles de bureaux et de centres de congrès en Île-de-France.

Ben, dis donc ! Cela lui donne ainsi toute facilité pour dire que le gouvernement maintient le cap, que l'ISF ne sera jamais rétablie et de sauter de sa chaise quand on lui parle de l'augmentation du SMIC, dont on espère qu'il connaît le montant, a contrario de la désormais fameuse députée LREM, elle aussi ancienne militante socialiste, qui s'est retrouvée incapable d'en donner le montant (quel mépris envers les habitants de sa circonscription, qui compte des quartiers populaires parisiens).

Ce qu'il y a de pire chez ces conseillers en serrage de ceinture, c'est qu'ils ne se privent de rien. Ils ne sont pas les premiers de cordée, ils sont ceux qui passent la corde au cou du peuple. Des bourreaux, en quelque sorte.

N'en déplaise à ces anciens socialistes de pacotille, macronisés de la première heure, la France est aussi le pays de la colère sociale et des révolutions inattendues. ●



→ **KLESIA A MIS L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES ET DE LEURS FAMILLES AU CŒUR DE SES PRIORITÉS**

- Accès à des services à domicile avec Domissimo
- Aides financières : aménagements spécifiques, des structures de répit
- Orientation vers des lieux d'hébergement collectif
- Accès à des séjours de vacances adaptés pour les personnes et leurs familles



Un ensemble de services à destination des aidants familiaux

→ **KLESIA APPUIE LE MAINTIEN ET LE RETOUR À L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS**

- Bilans de retour à l'emploi pour les salariés victimes d'un accident invalidant
- Appui à la déclaration de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH)
- Accompagnement dans la mise en place de politiques Handicap



Village KLESIA, une exposition itinérante pour sensibiliser le plus grand nombre aux situations de handicap

→ **KLESIA SOUTIEN LA RECHERCHE ET L'INNOVATION**

Le Prix KLESIA Accompagnement handicap récompense tous les ans les 4 meilleurs projets issus du monde associatif



KLESIA soutient la recherche médicale à travers l'Institut du cerveau et de la moelle épinière depuis sa création en 2009



# JE SUIS RETRAITÉ.E, JE RESTE d'abord... encore... et toujours SYNDIQUÉ.E!

Pour la **défense** de vos “conquis” sociaux,  
pour la **continuité syndicale**,  
contre le “**dézingage**” social du gouvernement

Dans le contexte de restrictions budgétaires actuelles et de remise en cause de nos conquits sociaux, il nous semble important de rappeler que l'impact de l'évolution sociale ne s'arrête pas en quittant l'entreprise pour une retraite, voire préretraite. Bien au contraire, il a tendance à s'aggraver.

La réforme des retraites qui se profile, avec, entre autres, la remise en cause de la pension de réversion, demande une riposte dans laquelle le tous-ensemble, actifs-retraités, prend tout son sens.

**LA NÉCESSITÉ**, quitte à lasser, **DE LA CONTINUITÉ SYNDICALE PREND DE PLUS EN PLUS D'IMPORTANCE.**

C'est pourquoi, suite à une décision du Conseil national de l'Union fédérale des retraités FILPAC CGT, nous vous rappelons les services que peut rendre notre UFR, ne serait-ce que par le biais des camarades qui siègent dans les différents conseils d'administration des caisses et institutions de protection sociale de nos branches professionnelles.

Ces contacts vous aideront à résoudre les problèmes administratifs que vous pouvez rencontrer avant votre préretraite ou retraite, voire au fil de votre nouvelle situation. L'UFR vous adressera également des publications indispensables pour enrichir votre analyse et jugement sur la situation économique et sociale.

**Pour tout renseignement s'adresser à :**

- Île-de-France / **Jean-Pierre Ghiotto** : 06 73 84 46 71
- Normandie / **Patrick Varin** : 06 12 02 10 11
- Bretagne - Pays-de-la-Loire / **Michel Bougier** : 06 87 50 51 66
- Hauts-de-France / **Alain Rabin** : 06 21 35 39 79
- Grand-Est / **Michel Tèche** : 06 07 96 32 57
- Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté / **Daniel Muller** : 06 08 47 18 22
- Nouvelle-Aquitaine / **Serge Audonnet** : 06 03 15 14 73
- Occitanie / **Gérard Richaud** : 06 30 20 15 31